

N.B.: raccolta di commenti, considerazioni, lettere in occasione della pubblicazione dell'opera di dom Gréa: l'Eglise....

0 beatissima Domina mea, Immaculata Virgo MARIA

Ecce ego humillimus servulus tuus huncce, utcunque est, laboris mei fructum tibi offero ac dedico.

Suscipias librum et illi benedicas, quem ad laudem sponsae Filii tui te auspice scribere aggressus sum, et tandem post annos, tua fretus ope, letus absolvo.

Tanto labori impar, et infirma sermone, quantum licebat, de sponsa Agni, immaculata Matre et Virgine Ecclesia, disserens, si qua minus digne minusve exacte dixi, id totum ignorantiae meae tenebris imputandum; si qua vero christianae pietati, sanctorum traditioni, divinae veritati consona, id totum de tua materna largitione accepi, o immaculati Agni Virgo Mater immaculata.

Unum adhuc a te efflagito, o piissima Domina, ut ad nuptias Agni, post praesentis vitae umbras, tandem in aeterna claritate revelandas, tua misericordia valeam pervenire.

F. HADRIANUS GRÉA
C.R.S.M.I.

Sancti-Claudii, in festo Immaculatæ Conceptionis S. M. V.
A.D. MDCCCLXXXIV.

LETTRE DE SON ÉMINENCE M^{gr} LE CARDINAL CAVEROT
Archevêque de Lyon.

Mon très cher et révérend Père,

Mgr Mermillod et moi avons été les confident s du dessein nourri par vous depuis si longtemps, de condenser toutes les études de votre vie dans un travail consacré à l'exaltation de la sainte Église notre mère. L'Église est la grande œuvre de la divine Majesté dans le temps ; elle se résume en la personne adorable du Verbe incarné pour la gloire de son Père et pour le salut du monde. Vous avez clone eu la pensée de la présenter aux catholiques ses enfants, non pas sous un aspect nouveau, mais à ce point de vue où les théologiens se sont généralement abstenus de l'offrir à notre vénération et à notre amour.

Je n'ai pas besoin d'expliquer, dans cette lettre, en quoi vous pouvez différer de ceux qui ont écrit avant vous sur le mystère admirable de l'Église et sur sa constitution. M^{gr} Mermillod a, ce me semble, merveilleusement exposé, dans celle qu'il vous adresse à ce sujet, l'ordre de vos idées et le plan de votre ouvrage.

Il ne me reste donc qu'à vous exprimer ici toute la joie que me cause le service éminent que vous rendez à l'Épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en montrant sa divine origine, ses prérogatives, son autorité et toutes ses splendeurs.

Les liens d'étroite amitié qui nous unissent depuis tant d'années, me font prendre au succès de votre livre un intérêt tout exceptionnel. Aussi nul plus que moi ne se réjouira et des éloges qui lui seront décernés et des fruits qu'il est appelé à produire.

Je vous bénis, mon cher ami, du fond du cœur et de toute la force de ma vieille et paternelle affection.

L.M., Cardinal Caverot archevêque de Lyon
Lyon, 22 avril 1885.

LETTRE DE M^{gr} L'ÉVÊQUE DE LAUSANNE et GENÈVE

Mon révérend père et cher ami,

Je me félicite d'avoir réclamé depuis longtemps la publication de vos profondes et savantes études sur l'Église et sa divine constitution. Lorsque vous me communiquiez quelques pages de votre manuscrit, je les lisais avec avidité et admiration ; j'avais hâte de voir se produire au grand jour ces élévations qui nous révèlent la beauté de la sainte Épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les nécessités de l'apologie en face du protestantisme, les luttes contre les empiétements du pouvoir civil ont forcé les théologiens à exposer l'architecture du dehors, à défendre les remparts de l'institution du Sauveur. Les combats sur le parvis faisaient oublier la contemplation du sanctuaire, du temple de Dieu, de cette heureuse vision de la paix : *beata pacis visio*¹

Théologien et cénobite, passant la meilleure part de vos jours et de vos nuits ou au milieu des livres de la tradition catholique ou près de l'autel, chantant les louanges de la liturgie, vous avez vécu dans ce cénacle de l'Église, et vous nous montrez bien cette cité de Dieu, cette société divine des anges et des hommes, personnalité vivante, parlant à Dieu sanctifiant les âmes, perpétuant à travers l'espace et les siècles le corps mystique du Christ. Vous ne considérez pas seulement sous ses aspects extérieurs cette arche gardienne de la révélation et des espérances du genre humain ; vous pénétrez sa splendeur trop souvent voilée jus- qu'ici par la poussière de la bataille.

Votre livre me paraît un appel merveilleux, emprunté à l'Apocalypse, conviant à ce spectacle ravissant clergé et fidèles : « Venez, et je vous montrerai l'Épouse de l'Agneau. » *Veni, et ostendam tibi Sponsam, Uxorern Agni*²

Vous le dites avec raison, la sainte l'Église est le commencement et la raison de toutes choses.

L'Église, c'est le Christ lui-même ; l'Église, c'est la « plénitude », l'accomplissement du Christ, « son corps » et son développement réel et mystique : c'est le Christ total et accompli.

Aussi l'Église occupe parmi les œuvres de Dieu la place même du Christ ; le Christ et l'Église, c'est un même ouvrage de Dieu.

Vous commentez les paroles du grand martyr saint Ignace ; dans votre écrit apparaît le plan divin. Dieu est le chef du Christ ; le Christ est le chef de l'Église universelle ; l'évêque est le chef de son Église particulière : voilà les divisions naturelles de votre travail ; et au-dessus vous faites entre- voir cette éternelle société du Père et du Fils de laquelle procède l'Église, en laquelle elle a sa forme et son exemplaire, à laquelle elle est associée, et vers laquelle elle re- monte comme vers son centre, sa béatitude et sa consommation.

Jamais, peut-être, livre ne fut plus utile à notre génération jalouse de son indépendance hautaine, défiante envers le surnaturel, passionnée dans ses agitations, et pourtant découragée devant les ruines et les antinomies de ses systèmes. Les chrétiens eux-mêmes n'ont pas toujours le sens et l'amour de l'Église ; les exigences douloureuses de notre époque, les intérêts des uns, les petites dévotions des autres, amoindrissent et naturalisent cette sainte Église, qui, étant avec Jésus-Christ une même chose, son corps et sa plénitude, est avec lui la vue primordiale et dernière de Dieu en toutes ses œuvres.

Je ne doute pas que même nos frères séparés ne soient ramenés par vous à croire en l'Église en qui seul Jésus-Christ vit et respire. Vous jetez à profusion sur le mystère de la hiérarchie une lumière pacifique, qui éclaire sans blesser, qui réunira les âmes dans l'unité, parce que vous exposez toute la vérité avec clarté et sagesse, avec science et charité.

Vous aurez développé dans les esprits la connaissance et dilaté dans les cœurs le noble amour de la sainte Église ; amour qui me semble, dans notre âge, un signe de prédestination pour les chrétiens qui le possèdent.

¹ Hymne de la Dédicace de l'Église.

² Apoc., XXI, 9.

Achevez donc ce magnifique travail, qui sera un grand honneur pour notre mère la sainte l'Église et un grand profit pour bien des âmes.

Agrérez, cher ami, l'assurance de ma fidèle et tendre affection en N.-S.

*GASPARD, évêque de Lausanne et de Genève.
Fribourg (Suisse), le 11 avril, fête du grand saint Léon, 1885.*

LETTRE DE M^{gr} L'ÉVÊQUE D'ANTHÉDON

Cher et vénéré ami,

Vous avez fait un bien beau livre. Je l'ai lu avec bonheur, avec profit surtout. Il faudrait que tous les évêques le connussent et qu'il devînt le manuel de tous les prêtres.

Vous exposez magistralement la constitution intime de cette Église catholique qui est le chef-d'œuvre de Dieu, et où, dès lors, son image paraît plus parfaite que dans tout le reste de ses ouvrages. Servi par votre esprit si élevé et si ferme, par votre foi si vive, par votre piété si ardente et si courageuse ; muni d'une science vaste et profonde, puisée aux sources les plus pures, vous contemplez, dans son idéal divin, cette société unique qui, procédant d'abord de la sainte Trinité est l'extension vivante de Jésus-Christ, le continue tout entier sur la terre, et fait qu'il parle encore au monde, le gouverne en le sanctifiant et le mène à sa fin dernière.

Aux clartés de ce jour surhumain, tout s'ordonne et s'explique : hiérarchie, pouvoirs, relations, ministères, permanence essentielle, modifications survenues.

On comprend tout en vous lisant, et tout ce que l'on comprend, on l'admire. Il résulte de cette étude, dans l'âme qui vous y suit, une adoration pleine de gratitude pour Dieu, qui, par le mystère de son Verbe incarné, a daigné se faire jusque-là « Dieu avec nous », notre Dieu, notre Père. On y puise, avec un amour sans mesure pour le Christ, notre Rédempteur et notre Chef, une charité ardente pour l'Église, où il vit par son Saint-Esprit et à laquelle on se sent comme jamais heureux et fier d'appartenir. Vous rendez vos lecteurs capables pour elle de tous les dévouements et affamés de tous les sacrifices.

D'une main sûre et puissante aussi, vous arrachez jusqu'aux racines ce malheureux naturalisme qui, pour notre énervement, notre honte et notre ruine, s'il se pouvait, s'est glissé, non autour de nous seulement, mais parmi nous, et qui jette tant d'ombres sur ce point capital de l'Église, de son origine, de sa nature, de sa constitution, de sa place et de sa mission parmi les sociétés humaines. A ce titre, votre livre est un remède efficace et opportun aux maux qui nous désolent. On y trouve les vraies armes pour combattre et finir d'abattre le libéralisme et ce qui reste encore de l'erreur gallicane dans un petit nombre d'esprit obstinés et aveugles. Vos pages sont un magnifique commentaire de cette constitution *Pastor Aeternus* qui est l'honneur et le plus beau fruit du concile du Vatican. S'il arrive, par bonheur, que les politiques vous lisent, ils apprendront à quel point ils sont insensés et coupables en opprimant cette divine Épouse du Christ qui seule donne la vraie liberté, et en persécutant cette mère surnaturelle qui ne vit et n'agit que pour le bien et le bonheur des hommes que Dieu lui a donnés pour fils.

Votre traité bien compris est pour attacher indissolublement tous les évêques du monde au pape, vicaire du Christ, et tous les prêtres à leur évêque. Vous ouvrez ainsi, dans la famille de Dieu, une nouvelle et large source d'union. L'union ! tout le monde en parle ; tout le monde la désire, au moins dans l'Église. Quoi de plus désirable en effet ? Elle est le vœu suprême du Sauveur et la fin de son sacrifice. Mais elle ne se fera point hors de la vérité. Saint Augustin le disait, ajoutant que cette vérité qui fait l'unité, c'est le Christ. Léon XIII le répète. Qu'on dise donc la vérité ; qu'on rende témoignage à Jésus-Christ, mais un témoignage intégral, sincère, vigoureux, public, exempt de pusillanimité et de respect humain, pur de tout alliage profane, un témoignage enfin tel qu'est l'œuvre publiée par vous. Là, dans cette foi simple, forte, enseignée et défendue par qui de droit, reçue par les fidèles et

confessée par tous, est encore et sera toujours cette « victoire qui triomphe de ce monde » et de l'enfer, sauvant du genre humain tout ce qui veut bien être sauvé.

Te ne puis terminer cette lettre, cher et vénéré ami, sans vous remercier et vous bénir. Ah ! qu'il vous eût béni après vous avoir lu, ce grand évêque de Poitiers qui fut le cardinal Pie, et dont la sainte amitié est l'honneur de ma vie terrestre. Il savait tant l'Église ! il la si filialement aimée ! il la si vaillamment servie ! En vous louant comme je le fais, il me semble être encore son auxiliaire et son organe.

*Charles, évêque d'Anthédon,
Ancien auxiliaire du cardinal Pie, évêque de Poitiers
Arcachon, 7 mai 1885*

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL JACOBINI
Au nom de Sa Sainteté Léon XIII.

Reverendissime domine,

Eminentissimus Cardinalis Hovvard tradidit Beatissimo Patri obsequentissimas tuas litteras die 28 Julii per eum datas, necnon exemplar operis, quod de sanctae Ecclesiae, Civitatis Dei, ordine et hierarchia recens edidisti.

Hujusmodi litteras Sanctitas Sua haud levi jucunditate perlegit, ut pote quae enixam tuam devotionem et amorem erga hanc Sanctam Sedem testentur, ac libenter quoque opus, ipsum percurrere mallet si prae innumeris Apostolici muneris curis liceret. At nullimode dubitans, quin tui labores finem quem Tibi proposuisti in pertractando gravi hoc argumenta assecuturi sint pergrato animo oblatum munus excepit, ac promeritis laudibus Te exornavit. Ut vero paternae Suae benevolentiae pignus Tibi exhibeat Summus Pontifex Deum ferventer exorans, ut caelestium gratiarum copia cumuleris, Apostolicam Benedictionem ex intimo corde depromptam peramanter impertit.

Dum Te de his Sanctitatis Suae sensibus certiolem reddo, ipsemet fausta cuncta ac felicia precor a Domino.

Dominationis Tuae.

addictissimus

*L. card. JACOBINI.
Romae, die 26 augusti 1885.*

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL LANGÉNIEUX
Archevêque de Reims.

Reims, le 4 octobre 1885, en la fête du saint Rosaire.

Mon révérend père,

J'ai relu votre beau travail sur la *Constitution de l'Église*, et je viens vous renouveler les sincères félicitations que m'avait inspirées une première et rapide lecture.

Votre ouvrage sera, pour un grand nombre, une véritable révélation.

On connaît assez de l'Église les caractères ou les notes extérieures ; mais on ignore trop généralement tout ce qu'il y a de divin dans sa constitution intime et dans sa hiérarchie. Vous nous l'enseignez, vous nous le révélez avec une science, je dirai même avec une sorte de dévotion qui échauffe le cœur après avoir éclairé l'esprit.

Vous prenez et traitez la question de haut. Après nous avoir montré la place de l'Église dans le plan divin ; après nous avoir nommé les chefs de sa hiérarchie : Dieu, Jésus-Christ, le souverain Pontife, les Évêques, vous nous faites assister à la naissance et à la formation de l'Église dans le temps. C'est d'abord l'Église universelle qui nous apparaît dans la personne et le siège providentiel de celui qui en est le chef visible ; l'autorité, la perpétuité, le principat de saint Pierre et de l'Église de Rome se déroulent à nos yeux dans une lumière qui les fait admirablement ressortir. Puis passant du général

au particulier vous terminez par la description de ces Églises partielles et secondaires qui sont les Églises épiscopales, et vous nous en exposez la constitution primitive, si belle dans sa simplicité, puis leurs développements successifs dans le cours des âges, enfin leur état actuel dont vous ne dissimulez pas les imperfections et les desiderata.

Voilà le cadre large et spacieux dans lequel vous avez su introduire tout ce que la Théologie, les saints canons et l'histoire ecclésiastique renferment de plus intéressant et de plus précis, sur un thème jusqu'ici trop peu connu et rarement traité dans son ensemble.

Je puis dire pour mon compte personnel que la lecture de votre travail m'a fait du bien ; et qu'après avoir fermé le livre, me rappelant l'éloquente apostrophe de Bossuet aux évêques de France : « La comprenez-vous maintenant, cette immortelle beauté de l'Église catholique où se ramasse ce que tous les lieux, ce que tous les siècles présents, passés et futurs ont de beau et de glorieux ? » j'ai répondu et me suis écrié avec le grand Évêque : « *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob!* Que vous êtes admirables sous vos tentes, enfants de Jacob ! quel ordre dans votre camp ! quelle merveilleuse beauté paraît dans ces pavillons si sagement arrangés ! Et si vous causez tant d'admiration sous vos tentes et dans votre marche, que sera-ce quand vous serez établis dans votre patrie ? »

Il serait téméraire et d'ailleurs inutile de rien ajouter à de telles paroles. Mais, avant de prendre congé de vous, Je tiens à vous renouveler mon Révérend Père, avec mes sincères félicitations, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Benoit-Marie, archevêque de Reims.

LETTRE DE M^{GR} DOMINIQUE-GASPARD LANCIA
Archevêque de Montréal (Sicile).

Mon très révérend père,

Vidi civitatem, sanctam Jerusalem, novam descendentem de caelo a Deo. Ces paroles sont venues spontanément à mes lèvres après que j'ai lu et plusieurs fois relu l'introduction de votre beau livre : De l'Église et de sa divine Constitution. Ce n'est pas tant une lecture ou une étude qu'une contemplation. Cette lecture a toutes les douceurs de la contemplation, dont l'âme ne se peut plus détacher quand elle les a une fois goûtées.

Elle est belle cette exposition des trois grandes œuvres de Dieu : la création des anges, celle de l'homme et la mission du Christ ; les relations du Père avec le Verbe incréé et fait homme, du Christ avec son Église, de celle-ci avec Dieu : le Père premier principe dans l'éternité, Jésus-Christ principe dans son Église, l'Évêque dans son Église particulière.

Je suis encore au commencement du livre et je prévois que j'arriverai lentement à la fin, parce que cette lecture est pour moi plus qu'une méditation ; elle est cette contemplation que les mystiques appellent celle du silence, alors que l'esprit, absorbé en Dieu, en contemple les grandeurs et s'abîme dans l'immensité de ses miséricordes, dont les œuvres, comme vous l'exprimez très heureusement à la page 7, ne connaissent point de bornes, à la différence des autres dans lesquelles la toute-puissance est modérée par la sagesse qui fait tout avec poids et mesure. En contemplant dans votre livre, pour ainsi parler, les profondeurs de Dieu, l'âme s'anéantit ; elle se tait, et elle jouit du plus grand bonheur qui se puisse goûter ici-bas, puisqu'il est l'avant-goût de la béatitude éternelle du ciel.

Monseigneur de Genève, dans la lettre qui précède votre livre, dit très bien que les besoins de la défense et de la lutte ont obligé les autres théologiens à n'exposer que l'architecture des dehors de l'Église; mais le don de la contempler dans sa nature intime et dans son essence même appartient à ceux à qui le Fils a voulu révéler la connaissance plus parfaite du Père.

Oui, mon Révérend Père, cette théologie ne s'apprend pas dans les livres ; l'étude, quelque longue et assidue qu'on la suppose, ne suffit pas à donner une connaissance aussi pleine, claire et sûre des grandeurs des œuvres de Dieu ; mais c'est un don qu'il fait à qui il lui plaît de se révéler ; et je le bénis et lui rends grâce d'avoir bien voulu vous donner cette connaissance, et par vous à nous-mêmes.

Saint Paul, ermite, en passant les longues nuits absorbées dans les contemplations divines, se plaignait au matin que le soleil vînt trop tôt en interrompre les douceurs. Hélas ! moi aussi, en lisant votre livre, ou mieux en contemplant en lui les richesses cachées du Christ et de son l'Église, je suis contraint de me plaindre des occupations de ma charge pastorale, qui en interrompent à chaque instant la lecture. Que sera-ce au ciel, alors que nous pourrons contempler cette vision pleinement et sans aucune interruption !

Permettez-moi donc de pénétrer plus avant dans la méditation de votre livre, mine inépuisable de richesses théologiques, exposées dans un langage d'une clarté et tout ensemble d'une sûreté et d'une noblesse qu'on ne rencontre qu'en Bossuet.

Ce livre, qui à première vue, ne semble destiné qu'aux études de quelque théologien ou aux contemplations de quelque mystique, est d'une immense utilité pour notre siècle, parce qu'on y trouve réfutées toutes les théories absurdes de la séparation de l'Église et de l'État, sans autres raisonnements que la pure contemplation du grand ouvrage de Dieu. C'est ainsi qu'au ciel, un simple regard plongé dans la lumière infinie de Dieu révèle aux bienheureux toute la fausseté et l'illusion de erreurs qui obscurcissent l'esprit des hommes ici-bas.

Je me réserve de vous parler encore plus au long de votre livre lorsque je serai plus avancé dans sa lecture.

En attendant, comme Évêque et comme très affectionné confrère, je vous remercie du grand bien que, par ce livre, vous avez procuré à l'Église, à moi et à tous ceux qui, comme nous, mettent au sommet de toutes leurs pensées les gloires de Jésus-Christ et de son Église.

Je prie Dieu de vous remplir toujours davantage de sa lumière et de ses bénédictions en me signant, dans les sentiments de la plus tendre affection et sincère admiration,

De votre Paternité, le très affectueusement dévoué en Jésus-Christ,

Dominique-Gaspard, archevêque.

Montréal, 8 septembre 1885, fête de la Nativité de Notre-Dame.

LETTRE DE M^{GR} JOSEPH FOULON
Archevêque de Besançon.

Besançon, le 8 juillet 1885.

Mon révérend père,

J'ai trouvé votre beau livre au retour d'un voyage que je viens de faire à Nancy. Je vous en aurais remercié plus tôt si je n'avais voulu prendre le temps de m'en rendre compte. Je le ferme en ce moment sous l'impression que vous avez fait là une œuvre de grande doctrine et de fort grand mérite : j'ajoute que vous y avez déployé une érudition remarquable et une connaissance peu commune des sources ecclésiastiques.

Si vous étiez sensible à la gloire humaine, je vous dirais que vous vous êtes fait le plus grand honneur en écrivant ces pages. Je veux les relire à loisir, estimant que ce *Traité de l'Église* est un des plus complets et des plus savants que j'aie lus.

Avec mes félicitations fort sincères, veuillez agréer l'assurance de mon bien respectueux dévouement.

Joseph, archevêque de Besançon.

LETTRE DE M^{GR} JOSEPH MARCHAL
Archevêque de Bourges.

Bourges, le 1er juillet 1885.

Mon révérend père,

J'ai reçu hier votre ouvrage de *l'Église et de sa divine Constitution* et aujourd'hui votre lettre qui me rend si agréable et si précieux le don que vous avez bien voulu m'offrir. Je me suis empressé hier soir de lire l'introduction et les deux premiers chapitres, laissant tout pour obéir à un mouvement de curiosité excité par le sujet du livre et par mon affection pour l'auteur. C'est assez pour que je jouisse par avance de la satisfaction que me causera la lecture de tout l'ouvrage, et que je me promette autant de profit que de plaisir de cette lecture. Vous êtes remonté à la source la plus haute et la plus pure, et déjà j'ai pu constater que l'eau que vous y puisez garde toute sa limpidité, grâce à celle de votre langage

Veillez me croire, je vous prie, bien cher et Révérend Père, votre très humble et très affectionné serviteur.

Joseph, archevêque de Bourges.

LETTRE DE M^{GR} ADOLPHE-LOUIS PERRAUD
Evêque d'Autun.

Autun, le 3 octobre 1885.

Mon révérend père,

J'ai enfin pu, après nos retraites ecclésiastiques, entreprendre la lecture de votre *Traité de l'Église*. J'avais hâte de vous adresser mes remerciements et mes félicitations.

Vous avez donné au public, le fruit de méditations approfondies, et un tel livre est moins sorti du travail discursif dans lequel on peut s'aider des labeurs d'autrui, que d'une application de vos réflexions personnelles au mystère de la survivance de Jésus-Christ dans l'Église dont elle est « le corps et la plénitude » et qu'elle continue dans l'universalité de ses états et de ses fonctions à travers toutes les vicissitudes du temps.

Dans la partie purement théologique de votre ouvrage, vous avez très heureusement rapproché les uns des autres les textes du Nouveau Testament relatifs à la société spirituelle fondée par le Sauveur, et formé pour ainsi dire avec eux un foyer de lumière qui éclaire non seulement la structure extérieure de l'Église, mais les rouages les plus intimes et permet de voir jusqu'aux plus secrets ressorts de son organisme et de sa vie.

La déduction à la fois très simple et très logique, en vertu de laquelle l'Église se rattache directement au dogme de l'Incarnation et par lui aux lois essentielles de l'Être même de Dieu, atteint dans votre savante exposition la rigueur d'un théorème de géométrie. Qu'on vous accorde les prémisses inséparables des premiers axiomes de la foi chrétienne ; et tout aussitôt les conséquences se déroulent dans un ordre invincible, excluant d'avance toutes les conceptions erronées qui, à diverses époques, ont tenté de se substituer au concept divin dont l'Église est sortie. Rien n'est fort et décisif comme une semblable méthode d'établir la vraie doctrine. Elle s'impose à l'esprit avec une irrésistible évidence, et elle lui permet de ne pas s'attarder à la réfutation détaillée de systèmes et de théories incompatibles avec ce que saint Cyprien appelle si bien « la consistance divine et les célestes mystères de l'unité. »

Les considérations exposées dans votre introduction et dans vos premiers chapitres m'ont plus d'une fois rappelé la grande théologie de nos premiers Pères de l'Oratoire, et surtout les méditations dues au fondateur de cette Société toute sacerdotale, le prêtre éminent en science et en piété appelé par le pape Urbain VIII « l'apôtre du Verbe incarné ».

Dans la partie canonique et historique de votre travail, l'érudition de l'ancien élève de l'École des chartes a fortifié votre thèse dogmatique par des témoignages nombreux et décisifs.

Ils font très bien comprendre toute l'économie du gouvernement de l'Église et les relations par lesquelles les diverses parties de sa constitution sont étroitement reliées entre elles pour former cette hiérarchie à la fois multiple et une où se reflète, comme dans une vivante image, l'ordre ineffable de la très sainte Trinité.

Enfin la tendresse filiale avec laquelle vous parlez des Ordres religieux et des Églises monastiques, rappelle à ceux qui ont suivi le développement des desseins de Dieu sur vous, l'œuvre à laquelle vous avez consacré votre vie en renouvelant parmi nous cette institution si vénérable des chanoines réguliers qui fait, pour ainsi dire, le point de jonction entre le clergé appliqué aux œuvres extérieures du saint ministère et la milice plus spécialement vouée à la prière perpétuelle.

Votre livre a déjà reçu les approbations éloquemment motivées de l'Éminentissime métropolitain de notre province de Lyon, le cardinal Caverot; de Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, et de Mgr Gay, évêque d'Anthédon.

Je suis heureux, mon Révérend Père, de pouvoir, à la suite de juges si compétents, recommander aux hommes d'étude la lecture et la méditation de votre savant travail.

Veillez agréer

Adolphe-louis, évêque d'Autun.

LETTRE DE M^{GR} LOUIS BESSON
Évêque de Nîmes.

Nîmes, le 27 juin 1885.

Mon cher ami,

J'ai pris à peine le temps de parcourir le bel ouvrage que vous venez de m'envoyer, mais je ne veux pas tarder davantage à vous dire tout le bien que j'en pense. Voilà un livre plein de science et d'érudition. On ne s'étonne pas qu'il vous ait coûté tant d'années de patience et de travail. Ce n'est pas seulement avec conscience, c'est avec amour que vous étudiez l'Église et sa divine constitution. C'est l'amour et la foi qui vous fait pénétrer si sûrement dans la merveilleuse ordonnance qui règle les mouvements et la vie de l'Épouse de Jésus-Christ. Personne que je sache n'est allé aussi loin que vous dans ce sujet. Personne n'a fait voir aussi bien comment se superposent les pierres vivantes de l'Église sur leur fondement unique et véritable qui est le Christ ; comment se meut cette hiérarchie tracée dans le plan divin, manifestée dans le monde par l'Église universelle et atteignant non seulement chaque peuple, mais chaque âme par les églises particulières.

Ce sont là de grandes leçons en ces temps de négation et de cloute, où les uns annoncent la fin prochaine de l'Église, tandis que les autres voudraient accommoder sa constitution à leur esprit rétréci par la société moderne. L'Église universelle n'emprunte rien au temps et ne lui laisse rien prendre d'elle-même, parce qu'en elle tout a été parfait dès le commencement.

Pour apprécier la valeur de votre travail, il suffirait d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur le trésor de textes et de citations dont vous avez enrichi votre volume. Où trouver une science plus saine, plus variée, plus abondante ?

Mille remerciements et Votre tout dévoué serviteur et ami en Notre-Seigneur,

Louis, évêque de Nîmes.

PREFACE

De nombreux traités de l'Église ont été, dans les temps modernes, le fruit du génie et des travaux des théologiens.

Les hérésies des derniers siècles, en cherchant à ébranler le principe de l'autorité ou à en déplacer la source et le centre au sein de la société chrétienne, ont en cette opportunité de provoquer le mouvement des études théologiques qui s'est fait de ce côté. Elles ont ainsi accompli la loi providentielle ; et Dieu, tirant le bien du mal, et éclairant davantage les dogmes à la suite des tentatives que l'on faisait pour les obscurcir) a contraint l'erreur de servir au triomphe et au développement de la vérité : Oportet haereses esse.

Les docteurs suscités de Dieu pour défendre les remparts de Jérusalem n'ont pas failli à leur tâche et l'ont victorieusement accomplie. Ils se sont proposés principalement d'établir l'autorité de l'Église en face du rationalisme ; ils ont affirmé ses notes essentielles ; ils ont opposé aux erreurs enfantées par le protestantisme et le gallicanisme l'exacte connaissance des pouvoirs qui la régissent, des éléments qui la composent et des principes de son gouvernement.

Dans ce vaste travail d'exposition et d'apologie, ils ont plus d'une fois comparé sa divine législation aux constitutions des cités terrestres, et, recueillant de ces dernières les notions et les avantages divers de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie, ils se sont plu à montrer, dans le gouvernement ecclésiastique, d'admirables tempéraments qui réunissent ces éléments divers et opposés, sans luttes ni conflits intérieurs.

A la suite des théologiens, les canonistes, entrant dans le détail des applications, ont développé toutes les conséquences pratiques de la législation ecclésiastique.

En offrant cet ouvrage au public, nous n'entreprenons pas d'accomplir de nouveau une tâche dont tant d'hommes supérieurs se sont déjà acquittés ; mais nous proposons un autre point de vue à nos études. L'Église n'est pas seulement une société dont Dieu a fait ou inspiré la législation et qui porte en elle au-dessus de toutes les autres le caractère de l'ordre, de la stabilité et de la sagesse. Dieu n'est pas seulement son législateur ; mais il lui donne tout son être jusqu'au fond même de sa substance, et toute son existence ; il est son principe, et il la fait procéder de lui-même dans son Christ, dont elle est le corps, le développement et la plénitude.

La nouvelle Jérusalem descend du ciel et procède de Dieu. Elle porte en elle les marques de sa divine origine, et la société divine elle-même se reproduit en elle par d'ineffables communications.

Comment nous élever à cette céleste contemplation ? comment décrire ces grandeurs ? L'exposition de ce mystère est au-dessus de nos forces ; il y faudrait le langage de l'ange qui l'annonça à saint Jean : « Venez, et je vous montrerai l'Épouse de l'Agneau descendant du ciel et venant de Dieu³ »

Dans notre impuissance, soutenu toutefois par la Tradition et la doctrine des Pères, nous essayerons d'entrevoir quelques reflets de ces splendeurs, et de redire imparfaitement, et comme en bégayant, quelque chose des merveilles qui sont en elle.

Nous prions nos lecteurs de ne point s'arrêter à l'insuffisance de ces pages trop indignes du sujet que nous y traitons, mais plutôt, tandis qu'ils les parcourront des yeux, d'entendre, d'un cœur attentif, les paroles que l'Époux de l'Église ne cesse de faire retentir en elle : « Qu'ils soient un, » ô mon Père, « comme nous sommes un ; eux en moi, et moi en vous, afin qu'ils soient consommés en un⁴ » qu'ils soient un de notre unité même.

Il convient, à l'entrée de cette étude, d'annoncer brièvement l'ordre que nous y tiendrons.

Nous croyons nécessaire d'exposer, dans une introduction ou discours préliminaire, la nature de l'Église et la place qu'elle occupe dans les desseins de Dieu, parmi ses autres ouvrages ; la nature et l'excellence de sa hiérarchie et de l'ordre qui en distribue toutes les parties ; la nature enfin des relations et des dépendances qu'ont envers elle les autres œuvres de Dieu, les anges et les sociétés humaines.

Le corps de l'ouvrage comprendra trois livres.

Dans le premier nous exposerons les principes généraux de la hiérarchie de l'Église, les pouvoirs qui lui sont confiés, et les modes mystérieux de son activité.

Notre deuxième livre sera consacré à l'Église universelle dans son chef Jésus-Christ et le Vicaire qui tient sa place ici-bas, et dans le collège des évêques associés à son gouvernement.

³ Apoc XXI, 9 et seq.

⁴ Joan XVII, 22,23

Dans le troisième livre enfin nous traiterons de l'Église particulière dans son chef l'Évêque, et dans son collège de prêtres et de ministres. Nous exposerons le rang et la distinction des églises, et nous parlerons aussi des églises imparfaites qui, n'ayant point en elles le titre épiscopal, se groupent en essaim autour d'une église principale et forment les diocèses. Nous retracerons brièvement ensuite l'histoire de l'Église particulière, et nous y joindrons quelques considérations sur les églises monastiques, les ordres religieux, et la place qui leur appartient dans l'Église catholique. Nous soumettons humblement et simplement ces pages au jugement et à la correction du Saint-Siège et de nos supérieurs, dans le sentiment du plus filial abandon. Nous avons entrepris ce travail à la gloire de la sainte Église ; nous professons pour cette Épouse de l'Agneau et cette mère de nos âmes l'amour le plus ardent ; comment pourrions-nous ne pas être empressé à recevoir ses directions maternelles et les corrections de ceux qui parlent en son nom ? Que Dieu daigne bénir et féconder cette œuvre trop imparfaite ! « A lui gloire dans l'Église et dans le Christ Jésus aux siècles des siècles. Amen⁵ »

PREFACE (edizione del 1965) di Louis Bouyer de l'Oratoire

Le livre de Dom Gréa sur *l'Église et sa divine constitution* est de ces livres qui échappent à leur époque et qui sont susceptibles d'être bien mieux compris à quelques générations de distance. Leur faiblesse est toujours qu'ils portent malgré tout des traces visibles du moment où ils furent écrits et que celles-ci peuvent dissimuler plus tard que leur heure est enfin venue. C'est ainsi que le lecteur de

Dom Gréa, aujourd'hui, risque de sourire à son éloquence parfois un peu trop facilement incantatoire. L'impression de certaines références la généralité de trop d'allusions historiques sont aussi d'un temps où l'éloquence, croyait-on, importait plus que la solidité critique. Mais ces bavures, auxquelles on a cherché à pallier autant que faire se pouvait par les notes de la présente édition, ne doivent pas dissimuler les mérites profonds de la synthèse proposée par ce livre exceptionnel.

On peut dire qu'il reparait à son heure, après des années de méditation sur la doctrine du corps mystique, couronnées par l'encyclique *Mystici Corporis*. Tout ce sens du caractère organique et quasi personnel de l'Église, qui s'est développé depuis deux ou trois générations y trouve, dans une théorie de l'Église d'une magnifique plénitude, le plus parfait exaucement. Mais en même temps, la particularité peut-être la plus frappante de Dom Gréa est qu'il ne développe nullement ces aspects institutionnels, et plus précisément hiérarchiques. Bien au contraire, c'est l'idée de hiérarchie, d'ordre sacré qui domine sa synthèse. Son mérite est d'en donner une notion si profonde et vivante qu'il apparait aussitôt que la hiérarchie, bien comprise, loin de rien comprimer des éléments vivants de l'Église est ce qui leur donne, avec leur cohérence extérieure, leur continuité intime et surnaturelle. Comment la hiérarchie est ce qui permet à l'Église, Corps du Christ, d'être une permanente épiphanie du Christ, on ne peut mieux le saisir qu'en suivant Dom Gréa.

Un second trait marquant de sa construction est la notion en quelque sorte liturgique qu'elle tend à donner de l'Église. Qu'elle soit avant tout société de culte, fondée sur la vérité du Christ qu'elle répand dans l'univers de manière à amener celui-ci à s'associer au grand acte de religion du Médiateur, voilà encore ce que Dom Gréa nous aidera à ressaisir. Trop de fallacieuses extensions de la notion d'Église et surtout de Corps mystique nous ont amenés à un certain vague sur ce point que les amples et lumineux exposés de ce livre devraient contribuer à dissiper.

⁵ Ipsi gloria in Ecclesia et in Christo Jesu, in omnes generationes saeculi saeculorum. Amen. Ephes III, 21

Encore faut-il noter qu'ils parviendront par une voie elle-même singulièrement intéressante pour nous. Je veux dire qu'un autre caractère éminemment notable de la pensée de Dom Gréa est la vision qu'il se fait et dresse devant nous de l'épiscopat. Il n'y voit pas avant tout une simple fonction administrative, une autorité régulatrice. Pour lui, le corps des évêques est, au fond de toutes ses activités, doctoral et pontifical. Sa fonction pastorale ne se définit pas en dehors de cette double fonction de transmettre la vérité évangélique et de réaliser la présence perpétuellement active du mystère qui en est le cœur. C'est à la communication effective de cette vérité, à l'entrée en partage de cette réalité vivante du Christ total que toute son autorité est ordonnée.

Ici, on le voit, tient tout le secret de Dom Gréa pour vivifier du même coup la notion de hiérarchie et rendre à l'Église la plénitude de son caractère sacré.

Un autre mérite, qui n'est pas moindre, de son œuvre, c'est la place qu'elle fait à l'Église locale. Il est remarquable que cet ultra-montain convaincu n'en ait pas moins pour cela une notion tout à fait ignacienne de l'épiscopat. C'est que, lorsqu'il pense à l'Église il ne pense jamais à une vaste administration obscure qui planerait au dessus de nous, un peu à la manière de ces entités sociales indéfinies et vaguement redoutable qui planent au dessus des personnages de Kafka. Il pense toujours à l'assemblée de personnes vivantes, réunies dans l'audition commune de la parole de Dieu, la réalisation commune de la louange divine, par la célébration eucharistique. Hors de cette incarnation, nécessairement locale, de l'Église, sa réalité spirituelle s'évapore.

Cependant, la catholicité de l'Église ne lui échappe aucunement : bien au contraire. Pour lui, cette Église locale réunie autour de son Pontife pour célébrer le Père n'est que la préfiguration de la grande *panégyrie* dont parle l'épître aux Hébreux ; la grande assemblée de fête qui réunira en un seul chœur unanime les multitudes rachetées autour du trône de Dieu et de l'Agneau. Et la communion de toutes les Églises actuelles entre elles et avec l'Église apostolique qui est leur source maternelle et la base de leur union, est ce qui fait de lien, dès aujourd'hui entre ces Églises de l'*Una Sancta* de l'éternité. Mais cette communion elle-même, avec tout ce qu'elle implique de prolongements vers le passé apostolique et vers l'avenir eschatologique, c'est le rôle du Siège romain de l'actualiser perpétuellement. Ici, Dom Gréa, de montrer cette signification et cette efficacité de la fonction papale pour rendre toujours actuelle cette transcendance de l'Église qui, faute du Vicaire du Christ et de son rôle, se noierait dans les organismes locaux démembrés.

Un dernier trait positif qu'il faut relever dans l'œuvre de Dom Gréa est l'art et la profondeur avec lesquels il a su utiliser les sources juridiques pour construire sa théorie de l'Église. Il ne développe si bien une notion organique de l'Église sans jamais se blesser à ses aspects institutionnels que parce qu'il a une telle connaissance de ces aspects qu'il en discerne toujours la signification profonde. Qu'on relise seulement ses très belles analyses de la notion de communion des évêques ou de titre épiscopal et l'on s'en convaincra aussitôt. Il faut insister sur l'importance et l'actualité de cet élément dans son œuvre. La faiblesse ou le néant des études canoniques et spécialement de celles qui portent sur les institutions ecclésiastiques, en France, à l'heure actuelle, est une des lacunes les plus graves de la pensée catholique. Il ne s'ensuit pas simplement, comme on pourrait le croire, une administration souvent incohérente, mais toute une pensée ecclésiastique trop dépourvue de bases vraiment traditionnelles et méconnaissant par trop aisément la vraie nature de l'Église, faute d'avoir compris le sens de ses organes.

Pour toutes ces raisons, pour son atmosphère splendidement scripturaire, patristique, liturgique, et cependant partout éclairée par les grandes lignes de la pensée thomiste, je pense que le livre de Dom Gréa est loin d'avoir encore parcouru toute la carrière qui doit être la sienne. Puisse cette édition lui valoir non seulement de nombreux lecteurs mais de nombreux disciples. La tenue du Concile

œcuménique Vatican II, avec l'élaboration des décrets en vue sur l'Église et l'œcuménisme, rend la pensée de ce précurseur plus actuelle que jamais⁶

L'ouvrage « l'Église et sa divine Constitution » di R.P. Henri de Lubac, S.J.⁷

Voici enfin, sagement réédité, précieusement annoté, le célèbre ouvrage de Dom Adrien Gréa, *L'Église et sa divine Constitution*. Il était depuis longtemps épuisé. Faut-il regretter que cette réédition vienne un peu tard ? Oui, en un sens, car s'il avait pu être consulté davantage au cours des dernières années, alors que se préparait la Constitution *Lumen Gentium*, l'ouvrage eût certainement contribué, comme on va le voir, à dissiper quelques craintes. Reconnaissons néanmoins qu'il nous arrive à une heure opportune. Au reste, lorsqu'il s'agit d'un grand livre, d'un classique, l'heure est toujours opportune.

Bien entendu, l'œuvre de Dom Gréa porte, par plus d'un trait, la marque de son temps. Conçue sous Pie IX, avant le premier Concile du Vatican, rédigée au lendemain du Concile, publiée au début du pontificat de Léon XIII, on ne s'étonnera pas d'y trouver un certain nombre de détails aujourd'hui vieillissants. L'écho fait au Syllabus en un passage paraîtra quelque peu unilatéral. Les progrès de la critique historique ne permettent plus de souscrire sans bien des réserves aux traditions reçues par l'auteur sur l'institution et l'histoire des patriarchats, ou sur la connaissance anticipée qu'aurait eue l'apôtre Pierre de son établissement à Rome. Plusieurs estimeront sans doute que, pour adapter certains faits avérés à des théories préconçues, il est trop facilement fait appel, une fois ou l'autre, à une « loi de suppléance ». Ils relèveront quelques options désuètes, comme celle qui voit dans la création de l'homme un rétablissement de l'harmonie première troublée par le péché de l'ange. Ils observeront que le langage de l'auteur est celui du pouvoir et du droit, là où nous parlerions d'abord aujourd'hui de mission et d'apostolat. Ils y décèleront un certain relent de l'ancienne école traditionaliste. Peut-être – comme il arrivera encore trente ans plus tard dans un petit livre sur l'Église de P. H. Clérissac – l'assimilation juste et nécessaire en son fond, mais trop rapide, de l'Église terrestre à la céleste Jérusalem entraîne-t-elle une perspective unilatérale, au détriment de l'équilibre que le Concile actuel nous apprend à mieux mesurer. Mais, tout cela compte peu, en regard des mérites substantiels de l'ouvrage.

Révisons les jugements simplistes sur le XIX^e siècle

Le plus fondamental de ces mérites est bien exprimé par le R. P. Louis Bouyer, dans la préface qu'il donne à cette réédition : « Tout ce sens du caractère organique et quasi personnel de l'Église, qui s'est développé depuis deux ou trois générations, y trouve... le plus parfait exaucement. Mais D. Gréa ne développe nullement ces aspects en opposition avec les aspects institutionnels, et plus précisément hiérarchiques. Bien au contraire, c'est l'idée de hiérarchie, d'ordre sacré, qui domine sa synthèse. Il en donne une notion si profonde et vivante qu'il apparaît aussitôt que la hiérarchie, bien comprise, loin de rien comprimer des éléments vivants de l'Église, est ce qui leur donne, avec leur cohérence extérieure, leur continuité intime et surnaturelle ».

D. Gréa nous invite en effet à une contemplation, de l'Église ; il nous parle constamment de son « mystère », du « mystère de sa vie » ; il nous la montre dans son rapport à la sainte Trinité, provenant

⁶ La lecture de la Constitution *De Ecclesia* promulguée le 21 novembre 1964 par les Pères du Concile, prouve abondamment la légitimité de ce point de vue. C'est pratiquement tout le texte conciliaire qu'il faudrait citer en bas de page tout au long de cet ouvrage. Non nous excusera de nous contenter de ce rappel global.

⁷ cf "Bulletin des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, nouvelle série – n. 94, mai-juin 1966, numéro spécial, p.9-12.

du Père et y retournant, dirigée par le Christ, animée par l'Esprit. Mais cette vue mystique est celle d'un organisme à la forte structure, aux membres bien différenciés, qui se développe visiblement dans l'histoire, et dont l'étude exige un effort considérable de doctrine et d'érudition.

Cet effort, O. Gréa l'a fourni... Il déploie dans son livre une somme imposante de connaissances touchant aux diverses disciplines du savoir théologique. Il a étudié l'histoire de l'Église, celle de ses institutions, de son droit. Patristique et Scolastique sont, chez lui, intimement unies. Si le fondement scripturaire est traité parfois de manière un peu large, suivant l'usage de l'époque, du moins n'est-il nullement négligé. Et tout est mis en œuvre, dans un cadre emprunté aux « hiérarchies » de Denys, pour une vaste construction dont le caractère architectural est simple, solide et majestueux.

Quatre parties composent tout l'ouvrage. Après une « vue d'ensemble sur le mystère de l'Église », une deuxième partie expose les « principes généraux de sa hiérarchie » ; vient ensuite la description de « l'Église universelle » ; enfin celle de « l'Église particulière ». Nous n'entreprendrons pas ici de résumer chacune de ces parties. Il nous suffira de montrer par quelques exemples l'actualité et la fécondité de biens des vues de dom Gréa. Dom Gréa, on le sait, a pris part au premier Concile du Vatican comme théologien, de l'évêque de Saint Claude. Il commente avec ferveur la définition du Concile. Il est un ardent défenseur de toutes les prérogatives de la Papauté. Cela ne l'empêche nullement de parler à maintes reprises du « collège des évêques », de la « collégialité épiscopale ». Le mot ne lui fait pas peur. Il ne soupçonne pas qu'un théologien puisse éprouver à son sujet quelque scrupule : c'est que, autant que la doctrine traditionnelle de l'Église, il en connaît la langue, et pas plus dans ce cas que dans d'autres, il ne croit devoir chercher ses références, au mépris de la tradition ecclésiastique, dans les formules du droit romain. Plus généralement, il ne cherche pas « le type et la raison de la société ecclésiastique dans les associations humaines ». Il faut au contraire, dit-il, « effacer toutes ces notions, indignes de notre société qui a son type dans la société même du Père et de son fils Jésus-Christ... il y a du mystère en ceci, et les raisonnements pris des analogies humaines n'y peuvent atteindre ».

L'épiscopat est un. Son autorité dans l'Église universelle « est essentiellement la propriété commune du collège épiscopal tout entier, et c'est en qualité de membres de ce collège que les évêques l'exercent ». Il est « un et simple », « il n'est pas possédé par partie », « il est tout entier reçu par la consécration épiscopale, et « il subsiste égal en tous les évêques, tout entier en chacun comme un bien solidaire et indivisible ». Son pouvoir est à l'œuvre, d'une manière ordinaire, non seulement dans les assemblées, mais dans « le concours moins éclatant que les évêques dispersés, toujours unis dans la dépendance et sous l'impulsion de leur chef, se prêtent sans cesse pour le maintien de la foi et de la discipline ». Chacun d'eux, pour cela, doit être en « communion hiérarchique » avec le Successeur de Pierre : c'est là le terme même que devait retenir le second Concile du Vatican. Moyennant quoi, il y a une « égalité essentielle de l'ordre épiscopal » : aussi, tout évêque, qu'il soit ou non chargé d'un troupeau particulier, siège de droit dans les Conciles œcuméniques. Tous les évêques y sont « pareillement appelés, et tous contribuent également à former la sentence, déployant cette autorité qui est absolument la même en tous et qui ne souffre aucune distinction entre ceux qui en sont revêtus ». L'opinion contraire, qui a ses tenants, « reverse la véritable notion de l'Église universelle et de ses relations essentielles ». Jésus Christ a fait de ses apôtres « les docteurs de l'Église universelle avant même qu'ils aient commencé à former des troupes particulières, Aussi cette Église n'est-elle « point simplement la confédération des Églises particulières et le résultat de leur agrégation, mais elle les précède dans le dessein divin et leur communique ce qu'elles sont, loin de recevoir d'elles ce qu'elle est elle-même.

Mais il résulte aussi de là – c'est la vérité réciproque – que « comme l'épiscopat est tout entier dans chaque évêque, ainsi l'Église universelle est tout entière dans chacune des Églises ». Lorsque dom Gréa pense à l'Église, dit le p. Bouyer, « il pense toujours à l'assemblée de personnes vivantes, réunies dans l'audition commune de la parole de Dieu, la réalisation commune de la louange divine,

par la célébration eucharistique ». Par chaque Eglise, Jésus-Christ tout entier est communiqué aux hommes. Ici encore, nous sommes invités à nous garder des analogies tirées de l'ordre profane. Ici encore, il faut nous rappeler que L'Église est un mystère, - et, plus précisément, qu'au centre de son mystère est le mystère de l'Eucharistie.

C'est pourquoi dom Gréa fait une si grande place à la liturgie. Signalons seulement, à propos de ce qu'il en dit, deux traits que le présent Concile a voulu particulièrement retenir : la participation active des fidèles, qui, dit notre auteur, est leur droit et la concélébration, dont l'Église romaine donna longtemps l'exemple. Mais, en outre, toute la vie de l'Église est comme une vaste liturgie, et jamais cette vérité n'apparaît avec plus d'éclat que dans la célébration de l'assemblée conciliaire :

« Quand, à l'autel, selon ancienne discipline, l'évêque offre le Sacrifice, assisté de la couronne de son presbytère, et que tous les prêtres concélèbrent avec lui, l'évêque, qui est le prêtre principal, consacre efficacement : la parole qu'il prononce suffit au mystère ; et, toutefois, tous les prêtres consacrent très véritablement avec lui, et les paroles qu'ils prononcent ont tout leur effet sans porter aucun détriment à la plénitude de l'action de l'évêque, leur chef. Au Concile, il y a semblablement entre le vicaire de Jésus Christ et les évêques comme une concélébration mystique dans la déclaration de la vérité et la définition divinement infaillible du dogme, car aussi bien Je même Jésus qui est donné aux hommes dans la divine Eucharistie, étant la parole et la vérité de Dieu, leur est aussi donné par l'enseignement de la foi. »

Le prêtre coopérateur de l'évêque

On aura remarqué dans ce texte l'éminente dignité reconnue à tout prêtre, dont les fonctions et les pouvoirs sont essentiellement les mêmes que ceux de l'évêque (sauf le pouvoir même de l'ordination). Dans son ministère sacré, quoiqu'il doive toujours l'exercer sous la dépendance de l'évêque, le prêtre, coopérateur de l'évêque, n'est pas le ministre de l'évêque : il est, comme l'évêque, ministre du Christ. Anticipant sur le présent Concile, dom Gréa ne manque pas non plus de mettre en relief l'ordre des diacres, qui « ont auprès de l'évêque un ministère de préparation et d'assistance », et qu'il compare aux anges du Seigneur. Il mentionne aussi, jusque dans les affaires internes de l'Église, le rôle qui était jadis dévolu aux laïcs, et qui revient toujours normalement, sous de formes variant avec les siècles ; rôle que n'ont pas seulement à jouer quelques petits groupes formant un « laïcat organisé », mais qui est celui, comme le dit, de « l'ordre laïc », c'est-à-dire du « peuple fidèle » tout entier.

L'état religieux, ce qu'il y a de plus substantiel dans l'Eglise

Un autre mérite de l'ouvrage est de montrer la place de *l'état religieux* dans l'Église ; mérite d'autant plus grand que la chose est plus essentielle, et que bien des traités de l'Église la passent sous silence. Dans la Constitution *Lumen Gentium* on le sait, le présent Concile a voulu lui consacrer tout un chapitre. Dom Gréa l'avait fait avant lui. C'est que « loin de n'être qu'un accident superflu, l'état religieux est au contraire ce qu'il y a de plus substantiel et de plus achevé dans la substance de l'Église ... Il est tellement de l'essence de l'Église qu'il a naturellement « commencé avec elle, ou plutôt qu'elle a commencé par lui » (Saint Bernard). Chose étonnante, certains bons esprits ne se semblent pas percevoir un fait si évident. Sans doute est-ce qu'ils ne trouvent pas dans l'Évangile quelque institution comparable à celle d'une hiérarchie parallèle. Il n'y a en effet dans l'Église, instituée par Jésus, qu'une seule hiérarchie, mais la structure hiérarchique ne définit pas toute l'Église. Lorsque Pierre dit à Jésus : « Nous avons tout quitté et t'avons suivi », il fait allusion à un geste qui les arrachait au monde ; et lorsque Jésus promet aux Douze qu'ils siégeront « sur douze trônes », ce n'est pas en

raison des pouvoirs qu'ils auront reçus et exercés dans la suite, mais parce qu'ils ont tout quitté pour le suivre.

D'un bout à l'autre de l'Évangile retentit un appel à une sainteté qui exige « des renoncements parfaits. Certes, la profession religieuse ne va pas au-delà de l'engagement contracté par tout chrétien : « elle ne dépasse pas la divine vocation du baptisé à la mort du vieil homme, et, par cette mort, à la vie de la nouvelle humanité, qui est la vie de Jésus Christ en chacun de ses membres, mais elle est l'accomplissement parfait de cette vocation, et elle engage l'homme à cet accomplissement dès la vie présente ». Certes encore, toute condition peut avoir ses saints : « l'état public de religion est comme le corps, et les saints qui ne sont pas religieux par profession, extérieure appartiennent, pour ainsi dire, à l'âme de cet état ». Tandis qu'en revanche, cette profession extérieure n'est en aucune manière une garantie de sainteté. Aussi le religieux doit-il sérieusement « s'éprouver lui-même », et chaque institut religieux procéder en quelque sorte à sa réforme permanente. Il n'en est pas moins vrai que si l'Église entière est appelée à vivre, dans la joie de la Jérusalem d'en haut, le renoncement total constitué par la pauvreté parfaite, la chasteté parfaite et l'adhésion parfaite et définitive à la volonté de Dieu, la vie religieuse, en sa conception idéale, « est, dans le temps présent, un commencement et une anticipation pour quelques-uns de cet état commun à tous les élus dans l'éternité. » Et l'Église entière, composée pour la plus grande part d'hommes qui ont à vaquer aux tâches terrestres, a toujours besoin, en son pèlerinage, d'avoir sous les yeux cette anticipation. Nous sommes loin d'avoir épuisé, par ces indications, la substance de ce grand livre. Nous espérons cependant en avoir dit assez pour en montrer l'intérêt et même, en bien des points, l'actualité.

De l'Église et de sa divine constitution di P. AT, prêtre du Sacré-Cœur

Voici une œuvre de maître, digne de fixer l'attention des esprits sérieux, s'il en reste. Les travaux sur l'Église et sa divine constitution abondent dans la littérature catholique : l'antiquité nous a laissé quelques beaux traités sur la matière ; les modernes, depuis l'apparition du protestantisme, ont dû s'en occuper plus fréquemment encore ; et en exposant la doctrine des siècles, ils lui ont donné des accroissements nouveaux, qui répondaient à des erreurs nouvelles. Dom Gréa a su se faire une place parmi tant d'écrivains illustres : en arrivant le dernier, il a pris rang parmi les premiers.

Le livre dont nous venons rendre compte n'est pas une œuvre de théologie positive, qui consiste dans l'exposition méthodique de l'origine de l'Église, de ses notes, de ses prérogatives, de la hiérarchie des pouvoirs qui la constituent, le tout d'après l'Écriture et la Tradition; ce n'est pas davantage une apologie, c'est-à-dire la défense de cette même Église vis-à-vis de ses ennemis; c'est un traité de théologie transcendante ou la recherche des principes et des motifs profonds qui ont décidé de l'existence de l'Église et des formes qu'elle a revêtues en se manifestant dans le monde. A là rigueur, ces trois points de vue ne s'excluent pas ; car pour justifier les formes d'une institution, il faut les connaître, au moins d'une manière générale ; quand les grandes lignes sont tracées, avec les analogies prises d'en haut qui les font resplendir, on répond d'avance aux attaques du dehors : l'œuvre se défend elle-même. Notre auteur a mêlé ces trois points de vue dans son traité ; cependant il suppose chez ses lecteurs la science de la théologie positive, qu'il ne touche qu'on passant ; sauf de rares exceptions, il leur laisse encore le soin de combattre, avec la belle doctrine qu'il développe, les erreurs historiques, en particulier celles qui se sont produites à notre époque.

Nous sommes clone en présence d'un monument de philosophie théologique de haut vol.

Chez les anciens, Platon avait sauvé du naufrage des vérités primordiales un fragment précieux, quoique altéré, connu sous le nom de théorie des idées ou des prototypes des choses existant en Dieu. Ce Dieu, qui d'après Platon n'a pas créé le monde, le manufactura selon les idées éternelles qu'il porte en lui-même et qui sont comme la substance de sa pensée : de là le rapport qu'on découvre entre l'idéalité et la réalité des êtres, qui est comme une manifestation de Dieu, et force l'homme à

l'adoration. Telle quelle, cette doctrine fut reprise par les Pères, épurée, remise à sa place, mais portée à une hauteur qu'elle n'avait jamais atteint par l'adjonction de l'ordre surnaturel à l'ordre simplement philosophique.

C'est ce platonisme baptisé et par là même sublimisé, qui est appliqué par notre auteur au cas particulier de l'Église ; mais au fond l'Église c'est le monde ; ce qui empêche le cas d'être particulier. Ici tout est substance et l'analyse est difficile ; il faudrait tout citer ; il vaut mieux tout lire ; c'est la meilleure manière de connaître l'ouvrage dont il est question.

Dans une savante introduction, l'auteur marque la place de l'Église parmi les œuvres de Dieu ; ces œuvres sont trois créations : les anges, les hommes et l'incarnation du Verbe d'où est sortie l'Église. Ces trois créations reflètent Dieu, mais non pas de la même manière ni au même degré. Dieu, source de toute hiérarchie parce qu'Il est nombre et unité, a laissé tomber sur la société des anges et des hommes de simples vestiges de sa nature. La société qui s'appelle l'Église a une hiérarchie faite sur le modèle des trois personnes de la Sainte Trinité et de leurs relations nécessaires ; de là ces trois conclusions :

L'ordre humain repose sur la volonté humaine : il est fragile.

L'ordre naturel repose sur la nature des choses créées : il est plus solide.

L'ordre divin (de l'Église) est la communication et l'extension ineffable de l'ordre divin interne lui-même.

On doit regarder cette dernière formule comme l'abrégé d'un livre de plus de 500 pages in.8°, fouillé jusqu'aux essences.

Les amateurs de synthèse trouveront encore dans l'introduction le bel enchaînement des trois mondes sortis des mains de Dieu, avec leurs rapports nécessaires. Ils sont tous trois suspendus à l'anneau générateur qui les porte : le dernier en date - du moins en apparence - l'Église, est le point de départ et l'aboutissement des deux autres. Cette esquisse rapide, puissamment condensée, donne déjà de l'Église une merveilleuse idée.

Ces prémisses posées, l'auteur entre en matière dans le I^{er} livre par ces paroles : « Au moment où nous entreprenons de décrire l'ordre de l'Église et l'admirable disposition de l'œuvre divine en elle, élevons nos yeux vers la hiérarchie divine et contemplons la société du Père, du Fils et du Saint Esprit. ». Alors il se livre à la redoutable analyse de la Sainte Trinité, dans laquelle il trouve tous les éléments de la hiérarchie : Dieu le Père engendre et envoie son Fils : le Fils envoie les Apôtres comme il est envoyé lui-même : le chef du collège apostolique est envoyé comme Jésus-Christ, dont il tient la place visiblement : l'Evêque, chef d'une partie de l'Eglise universelle, est envoyé de la même façon et demeure attaché comme un cep à la même souche. De là les trois hiérarchies, qui forment comme les anneaux d'une chaîne, et sont au dehors un épanchement de la vie de la Sainte Trinité, dont elles reproduisent les relations et dont elles transmettent l'opération. L'intégrité et l'unité indivisible de l'Église sont un corollaire de cette magnifique doctrine. En continuant les déductions, l'auteur montre comment ses prérogatives, telles que le magistère, le ministère et l'empire, sont le prolongement des pouvoirs que le Père a donnés au Fils au jour de son incarnation. Les pouvoirs hiérarchiques communiqués sont étudiés à fond, sous la double forme de la puissance et de l'acte, creusés et commentés par tous leurs aspects, où les détails les plus ordinaires sont rattachés à des considérations théologiques les plus élevées qui sont leur raison dernière. Les opérations hiérarchiques décrites dans le sein de la Trinité et dans l'Église obéissent de chaque côté à la grande loi de l'unité ; la vie est partout et partout totale, opérant avec ensemble par toutes ses parties et sur tous les points à la fois. Or, les formes ou manifestations de cette opération sont triples, selon que l'opération, qui en réalité appartient à toute la Trinité, est attribuée à une ou à plusieurs personnes ; et dans l'Eglise, en appartenant à toute l'Eglise, est rapportée au Pape ou à l'Evêque en particulier.

Dans les livres suivants, la hiérarchie, étudiée par ses lignes synthétiques et ses rapports avec la Sainte Trinité, est considérée d'abord dans l'Eglise universelle, où elle a deux expressions ; l'une essentielle,

perpétuelle, universelle dans sa souveraineté, qui est le Pape et ses délégués ; l'autre accidentelle, provisoire par conséquent, qui est celle des évêques réunis en concile ou dispersés. La hiérarchie est encore considérée dans l'Église particulière, qui a pour chef l'Évêque et pour coopérateurs le presbytère et les ministres. Toujours fidèle à sa grande méthode, l'auteur cherche ici encore les lois de la vie, et nous les montre appliquées à toute l'économie du corps mystique de Jésus-Christ. Une de ces lois, latente mais réelle, c'est l'unité des parties reliées à des centres, qui à leur tour se rattachent à un chef suprême, celui-ci à Jésus-Christ et Jésus-Christ à son Père. On le voit ; c'est le principe de continuité qui revient toujours : la série organique et non pas la juxtaposition.

A travers toutes ces magnificences théologiques, que nous résumons d'une manière très imparfaite, l'auteur réfute - au moins implicitement - beaucoup d'erreurs qui ont cours même chez les catholiques. Il prend l'Église par le dedans ; cependant quoique rien ne soit plus facile que de retourner la doctrine vers l'ennemi et de la transformer en un superbe ouvrage d'apologétique, il vient au secours des lecteurs par quelques applications bien choisies aux erreurs les plus accréditées de notre temps. C'est ainsi qu'en parlant des rapports de l'épiscopat avec le pontife romain, il réfute le vieux gallicanisme, mort et enterré depuis le concile du Vatican. Les libéraux parlementaires, qu'on a quelquefois appelés les héritiers du gallicanisme, qui voulaient la périodicité des conciles généraux, qui proposaient une commission permanente de cardinaux de toutes les nations pendant les intervalles, faisant ainsi de l'Église une société découpée sur le modèle de leurs idées politiques, eux aussi ont leur compte. Le séparatisme à tous les degrés se trouve également confondu par le bel exposé que fait l'auteur des rapports de l'Église avec l'humanité, et de la suprématie de cette Église sur l'État. Ce ne sont là que des exemples pris çà et là. La raison commune de toutes ces erreurs absolues ou mitigées, c'est la conception plus ou moins humaine de l'œuvre de Jésus-Christ. Nous sommes les fils d'un siècle complètement démonté en matière de théologie : nous blasphémons ce que nous ignorons ; c'est notre péché et notre malheur de nous mettre sans cesse à la place de Dieu. Pour le dire en passant, il semble que Dom Benoit ait voulu, par l'étude des erreurs modernes incarnées dans les faits sociaux et si magistralement décrites dans l'ouvrage dont nous avons parlé précédemment, fournir la preuve expérimentale de la doctrine exposée par Dom Gréa.

Tout le long de son traité, Dom Gréa déploie des qualités maîtresses. Il court sur la cime des idées surnaturelles et il s'y tient sans effort. Il a le tempérament dogmatique ; sa vaste érudition montre qu'il s'est nourri de la moelle des lions ; théologien, canoniste, philosophe, surtout philosophe - c'est-à-dire penseur - il poursuit la raison des choses, l'harmonie des mondes, les reflets divins dans tout ordre d'existence. Il traverse de part en part les saintes ténèbres des mystères qu'il expose ; on sent qu'il est sur son terrain ; on le suit avec sécurité, comme on suit un cicerone qui marche devant vous, un flambeau à la main, au fond des catacombes romaines. Il faut encore admirer chez notre auteur la langue qu'il parle ; c'est la langue de l'école, nette, ferme, tranchante comme l'acier et pénétrant jusqu'aux plus mutiles divisions des choses, avec des mots qui rendent la pensée et portent la lumière dans les questions les plus obscures. Quand on le lit, on comprend une fois de plus la puissance de cet outil, qu'on appelle la langue syllogistique, lorsqu'il est en bonnes mains.

En cherchant à caractériser le beau travail de Dom Gréa et à le classer lui-même parmi les écrivains ecclésiastiques, nous l'aurions volontiers rapporté au génie dionysien. Saint Denys l'Aréopagite n'est pas le Père le plus fréquemment cité par Dom Gréa ; c'est cependant celui avec lequel il a le plus de parenté, non seulement à cause de la similitude des questions qu'il traite, mais surtout à cause de sa méthode, qui est celle de la théologie transcendante. Ceci est vrai, quoiqu'il paraisse avoir emprunté davantage à saint Ignace d'Antioche, sans négliger les autres sources où il boit à longs traits.

Chez nous, il a paru peu d'esprits de la trempe de dom Gréa. Gerbet était penseur et poète, moins érudit, plus brillant, donnant beaucoup à l'art dans les études dogmatiques. Le cardinal Pie, évêque de Poitiers, est le théologien de notre pays, pauvre en ce genre de mérite : il a pris la doctrine par le dedans ; mais il n'a pas d'idéal, ses coups d'aile manquent de hardiesse : il ne pénètre pas les nues

comme l'aigle ; il se distingue par la précision de l'idée, la clarté de l'expression et la finesse de sa dialectique portée jusqu'à la subtilité ; d'ailleurs il s'adresse directement à l'ennemi qu'il ne nomme pas toujours : il est surtout apologiste. Monseigneur Gay est peut-être l'homme qui a le plus d'affinités avec notre auteur. Il faut chercher les pairs de Dom Gréa parmi les professeurs romains le plus en vue dans notre siècle : les Palmieri, les Tarquini, les Liberatore, les Zigliara, etc.

En terminant cette trop rapide critique, on nous permettra de ne pas retenir une réflexion qui naît toute seule dans notre cerveau. Nous nous disions : les moines occupent dans l'Eglise une place importante et y jouent un rôle principal. Ceux qui leur appliquent des lois vexatoires ne sont pas seulement des tyrans, ils sont des vandales. Le secret de la haine qu'Haleur ont vouée réside dans la science de leurs victimes. Car des hommes qui pensent et qui font penser les autres sont fort gênants pour la politique révolutionnaire ; de simples praticiens, qui fonctionnent sans bruit dans un cercle restreint, le sont beaucoup moins. Solesmes passait devant nous comme une vision héroïque ; Solesmes est le boulevard du droit ecclésiastique, parce qu'il est un laboratoire de moines versés dans les sciences sacrées, qui connaissent la constitution de l'Eglise, et au besoin savent la défendre contre les adversaires du dehors et du dedans. Il y a cinquante ans écoulés que cette citadelle tire sur les idoles de notre siècle renversant les unes, blessant à mort les autres qui se tiennent encore debout. Nous saluons la noble abbaye où Dom Gueranger, l'auteur de la Monarchie pontificale, dort dans sa tombe glorieuse, sous la garde des sbires d'un gouvernement qui, hier encore, disait à la tribune : Nous ne persécutons personne⁸.

Désormais, après Solesmes nous nommerons le monastère des Chanoines réguliers de Saint-Claude, où Dom Gréa, Dom Benoit et leurs frères prient dans le silence de leurs cellules et rédigent pour Dieu et pour l'Eglise des ouvrages que nous dénonçons à l'estime des bons juges. - Il y a d'autres moines ailleurs : les Dominicains, les fils de saint François, les Jésuites - clercs réguliers qui valent des moines - partagent leur temps et leurs forces entre l'apostolat et l'étude. Il nous vient de ces foyers des travaux dignes d'être placés à côté de ceux que nous venons de mentionner. Tous ensemble, ces hommes sont, sous la juridiction de l'épiscopat, l'état-major du clergé, surtout du clergé de France.

Quand on fonda les Universités catholiques, quo la tempête n'a pas encore détruit, des écrivains autorisés affirmèrent qu'elles étaient destinées en partie à former les cadres du clergé français, en tirant de son sein l'élite qui y est contenue. En effet, ce clergé voué à l'action depuis le Concordat, et qui est sans égal sous le rapport des œuvres, n'a pas le temps de développer ses talents par l'étude. Or un clergé de *piou-pious* intelligents n'est pas un clergé ; il lui faut des officiers pour le commander, sous la dépendance des chefs suprêmes. Grâce au haut enseignement des Universités catholiques, il pourra unir la science au zèle et reprendre les belles traditions interrompues par la Révolution. Ce travail réparateur se prépare dans l'ombre. Bientôt les docteurs seront nombreux dans tous nos diocèses ; alors on verra sur les sièges épiscopaux et à la tête des grandes paroisses des prêtres en possession des grades universitaires, qui uniront le talent à la vertu, conformément à l'esprit de l'Eglise contenu dans le droit canon. En attendant cette instauration⁹ des règles antiques, avec les modifications que les besoins nouveaux rendront nécessaires, - ce qui permettra au clergé séculier d'entrer en part dans les travaux de science ecclésiastique, auxquels, du reste, il n'est pas resté étranger, Dieu nous aide à traverser une période critique avec sa réserve de grands ouvriers rangés autour de l'Arche sainte, la plume à la main pour la défendre : ce sont les moines.

⁸ Discours de M. Rouvier, président du Conseil des ministres, - Séance de la Chambre des députées ; 11 juillet 1887.

⁹ Cette nouvelle discipline, décrétée dans le Concile provincial du Puy en 1873, et approuvée par la Cour de Rome, est en vigueur dans la province de Bourges.

DE L'EGLISE ET DE SA DIVINE CONSTITUTION¹⁰
Par le R.-P. dom Adrien GRÉA
Supérieur des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception

« Il ne me reste qu'à vous exprimer toute la joie que me cause le service éminent que vous rendez à l'épouse de N. S. Jésus-Christ en montrant sa divine origine, ses prérogatives, son autorité et toutes ses splendeurs. »

(Cardinal Caverot, archevêque de Lyon.)

« Je me félicite d'avoir réclamé depuis longtemps la publication de vos profondes et savantes études sur l'Eglise et sa divine constitution. Je lisais votre manuscrit avec avidité et admiration ; j'avais hâte de voir se produire au grand jour ces élévations qui nous révèlent la beauté de la sainte épouse de N. S. Jésus-Christ.

Jamais peut-être livre ne fut plus utile à notre génération jalouse de son indépendance hautaine, défiante envers le surnaturel, passionnée dans ses agitations, et pourtant découragée devant les ruines et les antinomies de ses systèmes. Les chrétiens eux-mêmes n'ont pas toujours le sens et l'amour de l'Eglise : les exigences douloureuses de notre époque, les intérêts des uns, les petites dévotions des autres amoindrissent et naturalisent cette sainte Eglise, qui, étant avec Jésus-Christ une même chose, son corps et sa plénitude, est avec lui la vue primordiale et dernière de Dieu en toutes ses œuvres.

Je ne doute pas que même nos frères séparés ne soient ramenés par vous à croire en l'Eglise en qui seule Jésus-Christ vit et respire. Vous jetez à profusion sur le mystère de la hiérarchie une lumière pacifique qui éclaire sans blesser, qui réunira les âmes dans l'unité, parce que vous exposez toute la vérité avec clarté et sagesse, avec science et charité. »

(Cardinal Mermillod, évêque de Lausanne et Genève)

« Vous avez fait un bien beau livre. Je l'ai lu avec bonheur, avec profit surtout. Il faudrait que tous les évêques le connussent et qu'il devînt le manuel de tous les prêtres.

Servi par votre esprit si élevé et si ferme, par votre foi si vive, par votre piété si ardente et si courageuse ; muni d'une science vaste et profonde puisée aux sources les plus pures, vous contemplez dans son idéal divin cette société unique.

On comprend tout en vous lisant, et tout ce que l'on comprend, on l'admire.

Ah ! qu'il vous eût béni après vous avoir lu, ce grand évêque de Poitiers qui fut le cardinal Pie ! En vous louant comme je le fais, il me semble être encore son auxiliaire et son organe. »

(Mgr Gay, évêque d'Anthédon)

« Votre ouvrage sera, pour un grand nombre, une véritable révélation.

On connaît assez de l'Eglise les caractères ou les notes extérieures, mais on ignore trop généralement tout ce qu'il y a de divin dans sa constitution intime et dans sa hiérarchie. Vous nous l'enseignez, vous nous le révélez avec une science, je dirai même avec une sorte de dévotion qui échauffe le cœur après avoir éclairé l'esprit. Dans ce cadre large et spacieux, vous avez su introduire tout ce que la théologie, les saints canons et l'histoire ecclésiastique renferment de plus intéressante et de plus précis sur un thème jusqu'ici trop peu connu et rarement traité dans son ensemble. »

(Cardinal Langénieux, évêque de Reims.)

« Je ferme votre beau livre sous l'impression que vous avez fait là une œuvre de grande doctrine et de fort grand mérite ; j'ajoute que vous y avez déployé une érudition remarquable et une connaissance

¹⁰ Commenti pubblicati da : Delhomme et Briguet, Editeurs, 83, Rue de Rennes, Paris. 3, Avenue de l'Archevêché, Lyon.

peu commune des sources ecclésiastiques. Vous vous êtes fait le plus grand honneur en écrivant ces pages. Ce traité de l'Eglise est un des plus complets et des plus savants que j'aie lus. »

(Cardinal Foulon, archevêque de Besançon)

« La lecture de votre beau livre a toutes les douceurs de la contemplation ; l'âme ne peut plus s'en détacher, quand elle les a une fois goûtées. L'étude, quelque longue et assidue qu'on la suppose, ne suffit pas à donner une connaissance aussi pleine, claire et sûre des grandeurs des œuvres de Dieu, mais c'est un don qu'il fait à qui il lui plaît de se révéler, et je le bénis et lui rends grâce d'avoir bien voulu vous donner cette connaissance, et par vous à nous-mêmes. - Votre livre est une mine inépuisable de richesses théologiques exposées dans un langage d'une clarté et tout ensemble d'une sûreté et d'une noblesse qu'on ne rencontre qu'en Bossuet. Il est d'une immense utilité pour notre siècle. »

(Mgr Lancia, archevêque de Montréal en Sicile.)

« Vous êtes remonté à la source la plus haute et la plus pure, et l'eau que vous y puisez garde toute sa limpidité, grâce à celle de votre langage. »

(Mgr. Marchal, archevêque de Bourges.)

« Rien n'est fort et décisif comme une semblable méthode d'établir la vraie doctrine elle s'impose à l'esprit avec une irrésistible évidence. Les considérations exposées dans votre introduction et dans vos premiers chapitres m'ont plus d'une fois rappelé la grande théologie de nos premiers Pères de l'Oratoire. »

(Cardinal Perraud, évêque d'Autun.)

« Voilà un livre plein de science et d'érudition. Personne, que je sache, n'est allé aussi loin que vous dans ce sujet... Où trouver une science plus saine, plus variée, plus abondante ? »

(Mgr. Besson, évêque de Nîmes.)

« Ce n'est pas un volume à dévorer, il faut le lire tranquillement et le déguster comme un livre de haute théologie et de haute piété. C'est une synthèse complète, vivante, lumineuse. Il y a des pages qui intéressent même l'archéologue ; il y en a surtout, et d'un bout à l'autre du volume, qui doivent faire réfléchir ceux qui peuvent contribuer à une révolution salutaire de la discipline ecclésiastique dans le sens du retour aux anciennes institutions et à la réalisation des vœux et des recommandations du concile de Trente. »

(Commandeur J.-B. De Rossi.)

« C'est un travail magistral, supérieur à toutes les œuvres éditées en ce genre depuis Thomassin, absolument nécessaire désormais aux professeurs et aux écrivains qui voudront discourir convenablement de la sainte Eglise ... En dehors du cadre ordinaire de la théologie dogmatique, de l'apologétique et de la controverse, du droit canonique et de l'histoire ecclésiastique, le livre de dom Gréa emprunte à toutes ces sciences, mais leur apporte surtout un large supplément de lumières. Nulle exposition du dogme et du fonctionnement de l'Eglise dans les premiers siècles et au moyen âge n'est comparable à celle-ci. Nulle part on n'apprendra mieux le mystère sacré des noces de l'Agneau avec l'humanité rachetée par son sang... L'intelligence du dogme de l'Eglise a reçu un accroissement immense par les recherches du très pieux et très savant chanoine régulier, et, grâce à lui, ou plutôt, grâce au don que l'Esprit lui a fait, le traité de *Ecclesia et de Romano Pontifice* est sorti de la période rudimentaire où jusqu'à présent les soucis de l'apologétique et les nécessités de la controverse l'avaient un peu renfermé ... Le livre de dom Gréa est l'un des très rares ouvrages qui resteront l'honneur de notre temps. »

(D' Didiot, *Revue des sciences ecclésiastiques.*)

« Ce traité de l'Eglise, un des derniers en date, mérite d'être placé au premier rang pour l'éclat de la doctrine et la richesse de l'érudition ... C'est une œuvre de maître, digne de fixer l'attention des esprits sérieux... Ici tout est substance et l'analyse est difficile ; il faudrait tout citer ; il vaut mieux tout lire. Tout le long de son traité, dom Gréa déploie des qualités maîtresses. Il court sur la cime des idées surnaturelles et il s'y tient sans effort. Il a le tempérament dogmatique ; sa vaste érudition montre qu'il s'est nourri de la moelle des lions ; théologien, canoniste, philosophe surtout philosophe, c'est-à-dire penseur, il poursuit la raison des choses, l'harmonie des mondes, les reflets divins dans tout ordre d'existence. Il traverse de part en part les saintes ténèbres des mystères qu'il expose ; on sent qu'il est sur son terrain ; on le suit avec sécurité, comme on suit un cicérone qui marche devant vous, un flambeau à la main, au fond des catacombes romaines. Il faut encore admirer chez notre auteur la langue qu'il parle, langue nette, ferme, tranchante comme l'acier et pénétrant jusqu'aux plus subtiles divisions des choses, avec des mots qui rendent la pensée et portent la lumière dans les questions les plus obscures ... Chez nous, il a paru peu d'esprits de la trempe de dom Gréa. »

(R. P. AT, *Correspondence catholique.*)

« ...Il est impossible de s'élever à une plus grande hauteur de vues. Les pages consacrées à l'exposé de cette doctrine nous ont paru comparables à ce qui a été écrit de plus beau en ce genre. Elles ne sont pas seulement pleines de grandeur et de majesté, elles respirent encore le parfum de la plus suave piété. On sent que l'auteur les a méditées avec le cœur aussi bien qu'avec l'esprit.

La méthode de D. Gréa n'est pas moins remarquable que son plan lui-même. Deux mots la résument : analogie et déduction. Quatre ou cinq grands principes à la base, et puis, s'étageant pour ainsi dire les uns sur les autres, les diverses conséquences qui en résultent : voilà toute la structure de l'ouvrage.

Les esprits sérieux éprouveront un vrai plaisir à voir comment l'application des principes est simple et aisée : preuve que l'auteur a saisi le vrai point de vue. Tout s'y déroule avec cette harmonie parfaite qui est le cachet des œuvres de Dieu, et, chose remarquable, les erreurs anciennes et modernes sur l'Eglise, protestantisme, schisme grec, gallicanisme, etc. apparaissent tellement en désaccord avec le plan divin, dont le secret nous est dès lors révélé, qu'elles n'ont pas besoin d'une autre réfutation...

Son style lui-même respire les traditions du grand siècle, et je ne sais quoi de calme et de serein qui fait songer involontairement aux cloîtres d'un monastère.

Concluons par les paroles justes adressées à dom Gréa par Mgr Gay : « On comprend tout en vous lisant, et tout ce que l'on comprend on l'admire ... et on l'aime. »

(*Bibliographie catholique.*)

« C'est ici, croyons-nous, le plus beau et le plus complet traité de l'Eglise qui ait été composé à notre époque.

L'analyse de ce bel ouvrage nous a coûté autant de peine que de joie. Chaque page du livre, en augmentant la lumière, nous faisait aimer l'Eglise d'un amour plus ardent ; voilà notre joie. Mais nous avons souffert constamment de la difficulté d'analyser sans trop déparer, persuadé que, pour dire assez, il eût fallu tout reproduire, tout copier ; voilà notre peine. Aussi notre unique consolation est-elle dans notre insuffisance même, qui engagera, nous l'espérons, les lecteurs de l'*Univers*, prêtres et laïques, à recourir au livre, excellent entre tous ceux de notre temps, qui leur est offert aujourd'hui. Les catholiques y puiseront la notion entière de l'Eglise que possédaient nos pères, et ils connaîtront à fond quelles doivent être les véritables bases de la restauration de l'ordre, social-chrétien ...

Quel modèle d'érudition que ce magnifique livre qui, dans cesse remontant aux sources théologiques et historiques, conserve le caractère des meilleurs ouvrages littéraires ! »

(*Univers*)

« Il s'agit d'une étude à la fois dogmatique et canonique de la constitution de l'Eglise ; mais les notions canoniques ou de droit positif ecclésiastique sont si logiquement disposées et groupées, qu'elles arrivent comme déductions ou applications des vérités dogmatiques. Le lecteur se trouve en présence d'un théologien qui envisage toujours les doctrines à un point de vue très élevé, et sait descendre graduellement jusqu'aux questions de détails et aux faits les plus spéciaux ; les canons disciplinaires de l'Eglise sont aussi familiers au savant écrivain que les canons dogmatiques et les écrits des Pères... Les citations, toujours admirablement choisies, abondent à chaque page et sont enchâssées dans le texte avec un art remarquable. Aussi cet ouvrage sera-t-il lu avec un vif intérêt par tous ceux qui aiment à voir revivre toute la tradition dans les écrits contemporains, ordinairement si pauvres au point de vue de la véritable érudition. »

(M^{sr} Graneclaude, Le Canoniste contemporain.)

« Ce livre n'est point, à proprement parler, un traité didactique ; mais, quoiqu'il en possède toutes les qualités, la forme plus littéraire et vraiment originale lui donne un cachet particulier de distinction, qui invite à l'étude. Il causera au lecteur plus d'une jouissance intellectuelle et, ce qui vaut mieux encore, un important profit de connaissances acquises...

Il serait difficile de trouver ainsi réunies à un plus haut degré les qualités qui sont la meilleure recommandation d'un ouvrage : élévation de la pensée, solidité de la doctrine, netteté de la disposition méthodique, accent de conviction profonde et amour enthousiaste de l'Eglise et de sa divine hiérarchie. »

(R.P. Belon, La Controverse et le Contemporain)

« Entre tant d'ouvrages qui ont exposé la divine constitution de l'Eglise, celui de dom Gré se distingue par son originalité. Il est d'un scolastique nourri à la doctrine et accoutumé au langage de saint Thomas, mais il est aussi d'un mystique qui cherche bien haut, dans le sein même de Dieu, le type et l'origine de la hiérarchie ...

Les belles pages, les pages éclairées d'une lumière discrète ou pénétrées d'une émotion contenue, se rencontrent plus d'une fois dans ce livre. »

(R. P. Largent, Polybiblion)

« Cet ouvrage, préparé avec tout ce que peuvent donner d'ouverture sur le sujet les meilleures études théologiques, les plus fortes études à l'Ecole des chartes, les recherches les plus patientes dans les monuments de la tradition chrétienne, les méditations les plus suivies, a été longtemps mûri et composé avec cette sûreté, cette profondeur, cette plénitude qui ne laissent rien d'obscur et d'incertain...

Les lecteurs seront étonnés de la richesse de textes des Pères, de données de l'histoire, de notions canoniques, de spéculations théologiques, d'idées vastes et élevées, de conséquences pratiques, condensées en un seul volume.

(Ami du clergé)

« Le beau traité de dom Gréa est de ceux qui intéressent toujours, parce que leur valeur tient au fond même du sujet, ainsi qu'aux talents réels et supérieurs de l'écrivain.

Ce qu'on aime surtout à rencontrer dans un livre, c'est l'originalité de la pensée et du style, cette qualité maîtresse qui fait que le lecteur se sent en face d'un esprit ayant l'initiative de ses idées et créant son propre langage. Dom Gréa possède à un degré remarquable ce don si rare et si précieux. Son style est à la fois clair, limpide, nerveux, entraînant, animé d'une douce chaleur, fort varié, aux allures dégagées et pourtant toujours semblable à lui-même. C'est l'expression d'une pensée qui se possède

parfaitement, d'une pensée qui ne se borne pas à voir et à projeter des rayons lumineux, mais que le sentiment réchauffe et vivifie et que l'enthousiasme porte presque constamment sur ses ailes. Il y a, dans le livre *de l'Eglise et de sa divine constitution*, non seulement de la théologie, mais encore de la poésie, une poésie élevée et mystique.

Le livre *de l'Eglise et de sa divine constitution* est, grâce à ses qualités éminentes et au caractère d'originalité qui le distingue, de ceux qui peuvent en toute sûreté affronter l'examen de la critique, la plus rigide. »

(*Revue de la Suisse catholique*)

« Cet ouvrage, insigne monument de science théologique et canonique, est traité avec une sûreté de main que seuls peuvent donner une exacte et profonde connaissance de la tradition ecclésiastique. Toutes les parties en sont fortement liées entre elles, et tous les détails s'y trouvent constamment subordonnés à l'ensemble. C'est là le signe par excellence de la supériorité dans l'art de la composition, et nous connaissons peu de livres qui en soient marqués au même degré.

Dans ce vaste exposé, l'auteur fait preuve d'une érudition peu commune. Il se meut dans le monde de l'antiquité ecclésiastique avec la familière aisance d'un homme qui y vit habituellement. A cet égard, il avait depuis longtemps fait ses preuves. Son *Essai historique sur les archidiacres*, présenté comme thèse à l'Ecole des chartes, au début de sa carrière et alors qu'il était encore dans le siècle, offrait déjà ce caractère ; et nous aimons à nous souvenir qu'il avait virement frappé un juge entre tous compétent en ces matières, l'illustre cardinal Pitra ... »

(*Chan. Morelot, Chronique religieuse de Dijon*)

« ... Les lecteurs trouveront dans cet ouvrage des pages écrites d'un style virant, majestueux, où l'on retrouve l'ampleur de Bossuet, avec je ne sais quelle saveur d'antiquité qui rappelle à la fois saint Bernard et saint Denis. Ils y vivront de la vie de l'antiquité, et l'étude de cet unique volume leur donnera sur les origines du droit ecclésiastique, sur les faits de l'histoire de l'Eglise, des lumières et des clartés qu'ils ne trouveront pas ailleurs, même parmi nos écrivains ecclésiastiques les plus renommés par leur science ; ils y verront une érudition phénoménale cachée sous la sobriété des paroles. »

(*R.P. Wittman, Liberté de Fribourg*)

« Livre puissant en parole et en pensée ; langage ferme, pénétrant, noble, toujours digne, très élevé, parfois sublime : nous l'avons entendu comparer et égaler à celui de Bossuet. La pensée est forte, nourrie de la tradition chrétienne et des saintes lettres : elle est étendue, large, très ample. L'intelligence qui la porte en reste maîtresse ; elle la dispose, l'ordonne en une science sévère et pleine de saints enthousiasmes. Le caractère distinctif, spécifique du livre de dom Gréa, c'est la science de l'Eglise, la science de l'intérieur de l'Eglise ; science solide, prenant pour base la parole révélée ; science profonde, élevée, atteignant à la hauteur d'une véritable philosophie de l'Eglise catholique. »

(*R. P. Buette, Journal de Rennes*)

L'ouvrage de Dom Gréa¹¹ : **L'EGLISE ET SA DIVINE CONSTITUTION** a marqué l'histoire de l'ecclésiologie. Paru en 1884, il fut réédité en 1907 et en 1965, juste à la fin du Concile de Vatican II. Dans sa préface, à la dernière réédition, soigneusement annotée et corrigée (Casterman 1965), le père Louis Bouyer, de l'Oratoire, salue ce livre comme l'un de ceux « qui échappent à leur époque et qui sont susceptibles d'être bien mieux compris à quelques générations de distance ». Evoquant

¹¹ cf Semaine Religieuse de Saint-Claude – 15 janvier 1985.

l'événement tout au long d'une page de *La Croix* (20 novembre 1965), le père de Lubac se réjouit qu'arrive « à une heure opportune » un « grand livre », « un classique », « un livre déjà ancien et très actuel », selon le titre de l'article. Le père Congar, quant à lui, consacre une page à « l'œuvre originale, nullement scolaire de Dom A. Gréa ; une sorte de *hapax* dans la théologie de l'époque », dans son volume *l'Eglise, de saint Augustin à l'époque moderne* (paru en 1970. p. 458).

D'où vient l'intérêt reconnu de cet ouvrage, conçu à l'époque du Concile Vatican I, et publié au début du pontificat de Léon XIII ?

Certes, il porte des marques de son temps. Le style a vieilli, la problématique insiste plus sur le pouvoir et sur le droit que sur la nature sacramentelle de l'Eglise, sa mission et son apostolat : les interprétations historiques doivent être révisées grâce au progrès de la critique, notamment sur la question des patriarchats ; certaines théories théologiques sont désuètes. Le père de Lubac n'a pas manqué de relever ces faiblesses qui « comptent peu » en regard des mérites substantiels de l'ouvrage ».

En effet, Dom Gréa se place dans une perspective résolument théologique pour traiter de l'Eglise. Or, il fait ce choix à une époque où abondaient les traités apologétiques, qui s'efforçaient de faire face aux critiques du rationalisme positiviste et du libéralisme protestant.

En raison des travaux historiques considérables, réalisés en Allemagne notamment, le problème des origines de l'Eglise, de sa hiérarchie, de ses dogmes, de son culte était particulièrement discuté en cette seconde moitié du XIX siècle. A cela s'ajoutaient les questions soulevées par les dogmes de la juridiction universelle du pape et de l'infailibilité de son magister définis au Concile Vatican I.

Ainsi, en France, Renan publie son *Eglise chrétienne* en 1879 ; à Oxford, l'historien et exégète anglican Hatch édite ses travaux où il tente de montrer que l'Evangile, qui apparaît sous sa forme parue dans le discours sur la montagne, a ensuite été transformé sous l'influence des conceptions philosophiques et théologiques grecques (*The Organisation of the Farly Christian Churches*, 1881). Il est traduit en allemand dès 1883 par le célèbre Harnack, professeur d'histoire ecclésiastique à Berlin en 1888, qui expose avec ampleur ses explications syncrétistes sur la genèse et le développement du catholicisme.

Toutes ces recherches sur les origines chrétiennes posaient avec acuité la question de « l'identité substantielle de l'Eglise primitive et de l'Eglise contemporaine », selon le mot de Bellamy (*La théologie catholique au XIX siècle* p. 231. Voir aussi Hocedez, *Histoire de la théologie au XIX siècle*, le règne de Léon XIII). Or Dom Gréa ne s'engage pas sur ce terrain des controverses, où s'illustrent bientôt, non sans difficulté, Duchesne et Battifol. Il propose une synthèse théologique solidement construite, et vivifiée par une intuition centrale.

La première des quatre parties propose une « vue d'ensemble sur le mystère de l'Eglise » ; la seconde expose les « principes généraux de la hiérarchie de l'Eglise » ; la troisième et la quatrième traitent respectivement de « L'Eglise universelle » et de « l'Eglise particulière ».

Comme *Lumen Gentium*, quatre-vingts ans plus tard, la réflexion de dom Gréa commence par le « mystère » de l'Eglise ; mais il s'agit chez lui d'une contemplation du mystère trinitaire et de son expression, de son écoulement pourrait-on dire, dans l'histoire de l'humanité par l'Eglise ; cette vue profonde est présentée dans le cadre conceptuel des notions de hiérarchie et d'ordre inspirées de Denys.

« En Dieu, il y a hiérarchie, car il y a unité et nombre ... C'est la société éternelle du Père et du Fils par la communication qui va du Père au Fils et qui ramène et donne le Fils au Père, et, dans cette société, la procession substantielle du Saint Esprit qui la consomme. Or, voilà que cette hiérarchie divine et ineffable est sortie au dehors dans le mystère de l'Eglise. Le Fils dans l'Incarnation, envoyé par son Père, est venu chercher l'humanité pour se l'unir et l'y associer. Par-là cette société divine a été étendue jusqu'à l'homme, et cette extension mystérieuse a été l'Eglise. L'Eglise est l'humanité embrassée, assumée par le Fils en la société du Père et du Fils, entrant par le Fils en participation de

cette société, et toute transformée, pénétrée et environnée par elle : « notre communion, elle est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ, (I Jean 1,3). L'Eglise ne porte donc pas seulement en elle des traces de l'ordre comme toute œuvre de Dieu : mais les réalités de la hiérarchie divine elle-même, c'est-à-dire la paternité divine et la filiation divine, le nom du Père et le nom du Fils, viennent à elle et reposent en elle » (p. 33-34).

La division naturelle du traité de Dom Gréa découle d'une affirmation clé : « Dieu est le chef du Christ, le Christ est le chef de l'Eglise universelle, l'évêque est le chef de son Eglise particulière ; deux grands sujets d'étude ; l'Eglise universelle, l'Eglise particulière, qui feront le partage de ce travail ; et au-dessus, comme le type et la source qui règle tous les mouvements inférieurs, cette éternelle société du Père et du Fils, de laquelle elle procède l'Eglise, en laquelle elle a sa forme et son exemplaire, à laquelle est associée et vers laquelle elle remonte sans cesse comme vers son centre, sa béatitude et sa consommation » (p. 52-53).

On le voit par ces citations, volontairement longues : la notion de hiérarchie ne se réduit pas chez Dom Gréa, à celle d'un appareil extérieur, analyse du point de vue sociologique, ni même à l'institution historique par le Christ d'un ordre hiérarchique dans l'Eglise. Gréa, selon le mot de Bouyer, en donne « une notion si profonde et vivante, qu'il apparaît aussitôt que hiérarchie, bien comprise, loin de comprimer des éléments vivants de l'Eglise, est ce qui leur donne, avec leur cohérence extérieure, leur continuité intime et surnaturelle », « La hiérarchie est ce qui permet à l'Eglise, corps du Christ, d'être une permanente épiphanie du Christ », lequel est lui-même l'épiphanie du Père.

Cette compréhension mystique de l'Eglise, dans le fondement trinitaire toujours actuel de sa vie et de sa structure, explique l'insistance sur l'organisme vivant, fortement structuré, composé de membres bien différenciés, qui se développe dans l'histoire, jusqu'à la consommation dans le mystère de Dieu. Les considérations suivantes découlent logiquement de cette présentation initiale - c'est par l'évêque, membre du collège de l'Eglise universelle sous le chef unique Jésus-Christ, que se constitue l'Eglise particulière, avec sa hiérarchie, le « collège » des prêtres coopérateurs de l'évêque et les diacres qui l'assistent.

« Cet évêque, en qui est tout l'épiscopat, lui apporte toute l'action de Jésus-Christ, en fait l'épouse de Jésus-Christ ; elle possède par lui la parole de Jésus-Christ, son sacrifice, son corps et son sang, son esprit, ses sacrements ; elle est régie par lui et, dans l'évêque Jésus-Christ est son pasteur. En un mot, elle est véritablement Eglise ; elle a toute la substance de l'Eglise dans un seul et même mystère avec l'Eglise universelle et comme l'épiscopat est tout entier dans chaque évêque, ainsi l'Eglise universelle est toute entière dans chacune des Eglises. » (p. 70)

Dans cette ligne se situe la réflexion sur le triple pouvoir du Christ conféré à la hiérarchie, pouvoir doctrinal, pouvoir sanctifiant, pouvoir de gouvernement.

Mais là encore, il faut prêter attention au sens fort du mot hiérarchie, et ne pas s'arrêter à l'extériorité d'un pouvoir réduit aux aspects juridiques : il importe de « considérer quel est l'objet propre et essentiel du pouvoir qui constitue des hiérarchies, ou, si l'on veut, quelle est l'action vitale répandue en elles et qui les anime, (p. 88). Dom Gréa ne manque pas de souligner la « connexion logique » et « le lien essentiel » qui existe entre ces trois pouvoirs. Si « l'autorité appartient à celui qui donne l'être », il est clair, pour s'en tenir à la dernière hiérarchie, que « l'évêque est le prince de son peuple, parce qu'il est, en son degré, le père de la vie des fidèles » (p. 105) . Ainsi l'autorité du gouvernement pastoral suit ce qu'avec Vatican II, nous appelons la fonction prophétique - l'annonce de la Parole et l'enseignement de la foi - et la fonction sacerdotale - le service de la vie sacramentelle - de l'évêque. Pour penser l'Eglise particulière. Dom Gréa part de l'évêque entouré du « presbytérium » des prêtres coopérateurs - cette couronne qui l'environne lorsqu'il préside la liturgie eucharistique - et assisté des diacres : pour penser l'Eglise universelle, il part de la notion capitale de vicaire du Christ, auquel le Christ chef de l'Eglise, communique tout son pouvoir par lequel il vivifie toute l'Eglise. Il

est donc conduit à une distinction essentielle dans son système « hiérarchique » : « Jésus-Christ a accompli cette merveille - l'animation et le gouvernement de ce grand corps qu'est l'Eglise - par l'institution d'un vicaire son organe et son représentant... Il a pris ce vicaire dans le corps de l'épiscopat. C'est un évêque, qui, en cette qualité n'est pas plus que les autres évêques ; car les évêques sont égaux. L'épiscopat ne souffre pas d'infériorité dans aucun de ses membres, et l'évêque de Rome n'est pas plus évêque que l'évêque d'une ville obscure. Mais, vicaire de Jésus-Christ, cet évêque exerce un pouvoir qui n'est pas contenu dans les puissances essentielles de l'épiscopat, mais qui est au-dessus de l'épiscopat par sa nature et son titre ; car ce pouvoir est le pouvoir même de Jésus-Christ, chef, principe et souverain de l'épiscopat », le vicaire ayant une même autorité avec Jésus-Christ (p. 142). A la suite de Vatican I, Dom Gréa insiste évidemment sur la juridiction universelle et le magistère infaillible du vicaire du Christ.

Il reste, comme le remarque le père Congar, que pour notre auteur « les évêques ne sont pas diminués par leur subordination au pape, puisqu'ils sont par-là subordonnés à Jésus-Christ lui-même », et que Dom Gréa « esquisse une profonde théologie du Concile, selon le modèle trinitaire », même s'il « tient la thèse curialiste selon laquelle les évêques y reçoivent du pape leur juridiction » (*L'Eglise de saint Augustin à l'époque moderne*, p. 458). Lorsqu'il évoque la « compénétration de l'Eglise universelle et les Eglises particulières » Dom Gréa applique son intuition fondamentale : la communication et la communion hiérarchique de la vie trinitaire dans le tout comme dans chaque partie ; il en voit un signe dans la juridiction universelle du pape, dont le pouvoir s'exerce dans l'Eglise universelle comme dans chaque Eglise particulière, celles-ci étant tout autre chose que des circonscriptions administratives de l'Eglise universelle.

Remarquons enfin, que son traité, en conclusion, fait droit à l'état religieux dans l'Eglise (de même que *Lumen Gentium* consacre son 6^e chapitre aux religieux). D'où vient l'importance de cet état dans l'Eglise : « substantiellement, il n'est pas d'une autre nature que le christianisme, mais il en est la perfection. Il ne dépasse pas les engagements du baptême, mais il en est l'accomplissement total et parfait » (p. 447) ; si l'essence de l'état religieux est d'être une profession extérieure de sainteté », l'Eglise, qui est toute sainteté, est tout entière en ce sens appelée à cet état, et elle y parviendra tout entière un jour (cf. Ap. 22. 2) », (p. 44X).

Telle est, résumée pour l'essentiel, l'architecture de ce traité de l'Eglise. Il n'a pas été possible, en quelques pages, de faire droit à l'ensemble des considérations que développe dom Gréa à partir de ces axes fondamentaux de sa construction théologique.

Gardons nous de conclure d'un exposé trop bref qu'il s'agit là d'une spéculation intemporelle. Dom Gréa, élève de l'école des Chartes, se préoccupe des réalisations et des développements historiques de l'Eglise, en son mystère même ; nombre de ses interprétations de l'histoire sont sujettes à bien des réserves aujourd'hui, mais son œuvre ne se présente pas comme une déduction scolastique décadente. Il suit saint Thomas, en fidèle disciple, mais il enrichit et vivifie sa connaissance de la scolastique par la méditation des Pères.

Il est remarquable qu'à une époque où domine l'influence de Vatican I, il ait su faire une place aussi importante à l'Eglise particulière, avec sa conception de l'évêque et de son presbytérium empruntée à Ignace d'Antioche, ainsi qu'à la liturgie, comme expression de la vitalité de l'Eglise.

Même s'il n'a pas articulé dans sa réflexion théologique la sacramentalité de l'Eglise, comme l'impose maintenant le Concile Vatican II, il a mis en valeur avec force la collégialité de l'épiscopat, la vie de l'Eglise particulière, avec la place des prêtres, des diacres et des laïcs, sous la conduite de l'Evêque « principe » de son Eglise et de sa mission.

Sa formation juridique a rendu Dom Gréa sensible aux aspects institutionnels et canoniques de la vie et de la structure de l'Eglise. Mais, et c'est un trait relevé par les commentateurs, il s'est préoccupé d'en donner le sens et la raison d'être à partir de l'intuition du mystère de l'Eglise enraciné et

consommé dans le mystère trinitaire. Il annonce par là tout l'effort de l'ecclésiologie que sanctionne le Concile Vatican II.

Théologien de l'évêque de Saint-Claude au Concile Vatican I, Adrien Gréa ne renie rien des perspectives et des décisions de ce Concile. Mais grâce à sa formation de juriste et historien, à sa connaissance de la patristique et de la scolastique, à sa méditation sur les mystères de la foi, il a été capable de donner à son œuvre une profondeur systématique remarquable. Il est normal que des aspects du système ne nous touchent plus aujourd'hui ; mais il faut reconnaître que bien des éléments et des intuitions préparent et annoncent Vatican II.

*Claude Bressolette,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.
Curé de Saint-Honoré-d'Eylau*